

Origines Ardéchoises



N°67
Septembre 2013

Histoire d'une maison

Chardayre de La Vallette à Lentillères

Congrès d'été à Saint-Cyr
Juliette de Vivarez



ORIGINES ARDÉCHOISES

REVUE GÉNÉALOGIQUE TRIMESTRIELLE
ÉDITÉE PAR LA SAGA

SOCIÉTÉ DES AMATEURS DE GÉNÉALOGIE DE L'ARDÈCHE

Siège social : Archives Départementales de l'Ardèche - Place André Malraux - 07000 Privas

Adresse postale : SAGA BP N°3 07210 CHOMÉRAC

Tél 04 75 64 84 13 et 09 66 42 02 98

ORIGINES ARDÉCHOISES

Directeur de la publication

Henri SEVENIER

saga3@wanadoo.fr

Rédacteur en chef :

Jacques DUMAS

jerdumas1@free.fr

Comité de rédaction et de relecture

Maryline BLANC, Jean-Pierre PATTARD, Bernard GINESTE, Robert CHENIVESSE, Michel PONSERRE, Hubert DALLARD

ORGANIGRAMME ASSOCIATION SAGA

Bureau

Président d'honneur **Michel GUIGAL**, Président **Henri SEVENIER**, Vice-présidents **Jean-Pierre PATTARD**, **Jacques DUMAS**, Trésorière **Maryline BLANC** Trésoriers adjoints **Bernard GINESTE**, **Jean-Jacques CHOPARD**, Secrétaire **Claire BRUYÈRE**, Secrétaire adjointe **Josiane CHAREYRE**

Commissions

Recherches **René ARNAUD**, **Jean-Pierre BÉNÉFICE**, **Hubert DALLARD**, Registres et lacunes des paroissiaux **Bernard GINESTE**, **Patrice GUERIN**, **Freddy HOFFERT**, **Fernand PEREYRON**, Adhésions - Abonnements **Hubert DALLARD**, Reliures - Maintenance des registres **Régine VALLIER**, **Fernand PEREYRON**, **Emile VALLIER**, Minutes des notaires, **Jacques BERGON**, Informatique - Site Web **Jacques DUMAS**, Secrétariat - Expédition des registres, **Hubert DALLARD**, Antennes régionales SAGA, Paris-IDF, **Georges DALBOUSSIERE**, Avignon, **Guy JAUSSENT**

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

Jacques BERGON, **Josiane CHAREYRE**, **François CROZE**, **Jacques DUMAS**, **Daniel FERRADOU**, **Richard LADET**, **Nathalie MAILLET**, **Robert PONTIER**, **Henri SEVENIER**, **Photos Jacques DUMAS**, **Freddy HOFFERT**, **Couverture et illustration Jacques DUMAS**

"Origines Ardéchoises", Laisse à ses auteurs l'entière responsabilité de leurs propos. A l'exception de documents iconographiques exceptionnels, les textes et manuscrits ne sont pas restitués à leurs auteurs.

© Reproduction même partielle interdite sans accord de la SAGA

N°67

Septembre 2013

Imprimé en France sur papier recyclé

Imprimerie Cévenole

Place Onclaire - 07000 COUX

Dépôt légal ISSN N° 1284 7754

Le numéro : 5€

Abonnement annuel, 4 numéros
France et CEE : 13€, Autres pays : 29€

Association SAGA

Adhésion annuelle : 15€

L'adhésion à l'association permet de bénéficier d'avantages spécifiques : prêts et envois de registres à domicile, consultation gratuite de registres à notre bureau de Chomérac, aide à la recherche d'actes, participation au congrès annuel, rencontres, etc. Tout courrier, demande d'inscription ou abonnement à la revue doivent être adressés à

SAGA
BP N°3
07210 CHOMERAC

Site Web SAGA



www.geneardeche.org

Email

saga3@wanadoo.fr

CONSULTATIONS DES REGISTRES

Sur place, au local de Chomérac

Lundi, mardi, mercredi, jeudi l'après-midi de 13h45 à 17h15

Prise de rendez-vous préalable auprès de **Hubert DALLARD**

04 75 64 84 13 ou **09 66 42 02 98**

ACCES AUX TABLES DES REGISTRES PAROISSIAUX

NOS TABLES SONT CONSULTABLES SUR

planete-genealogie.fr

Les images des actes paroissiaux, numérisées par la SAGA, sont en consultation libre sur le site des Archives départementales du Conseil Général de l'Ardèche

IMPORTANT

Nous rappelons à nos lecteurs que tout courrier ou document concernant la revue doit parvenir à la Rédaction en précisant impérativement la destination sur l'adresse

SAGA, Revue "Origines Ardéchoises"

BP N°3- 07210 CHOMERAC

ou par Email : **saga3@wanadoo.fr**

Par courrier, si possible pour les textes d'une certaine longueur, sous forme dactylographiée ou imprimée, voire sous CD, à cause des problèmes de saisie informatique.

Par ailleurs, il est important, pour vos envois, de toujours préciser votre nom, éventuellement votre numéro d'adhérent, et dans toute la mesure du possible de signaler vos sources, afin que certaines personnes intéressées puissent s'y reporter.

Merci

La Rédaction



L'été prend fin, l'automne qui pointe son nez devrait nous promettre de belles rôties de châtaignes et des corbeilles de champignons. Mais, pour beaucoup, les sorties au bois ne sont pas faciles, ainsi, se rabattront-ils sur les recherches généalogiques et historiques ; à feuilleter un vieux registre, on ne voit pas le temps passer... et puis, vous nous rejoindrez dans les pages qui suivent, en espérant qu'elles vous distrairont et que, peut-être, elles inspireront certains d'entre vous à prendre le courage de noircir quelques feuilles pour enrichir nos prochaines revues. Ils seront les bienvenus.



Jacques DUMAS

N° 67 SOMMAIRE

Septembre 2013

1

Organigramme OA et SAGA
Adresses et Service d'Entraide

- 3 Editorial / Le mot du Président / Sommaire
- 4 Courrier / Disparition : Josette DESSUS
- 5 Auprès de mon arbre : "Relevés à terre"
- 6/7 Comment sont-ils morts ?
- 8 Le coin des lecteurs: mariages à Lachamp-Raphaël
- 9/11 Histoire d'une maison : La Chardayre
- 12/13 Remise de registres
- 13 Annonce, parution
- 13/14 Bouteille à la mer

Exceptionnellement pas de cahier central...

- 15 Prénom de nom
- 16/19 Congrès d'été à Saint-Cyr
- 20/21 Mariages hors 07
- 22/24 Juliette du Vivarez
- 25 Remise de registres
- 26 Antenne parisienne
Opération Notaires

31

Modalité de prêt des Registres
Recommandations pour libellés
de la rubrique "La bouteille à la mer"

Le mot du Président



L'été 2013 restera marqué par des conditions climatiques exceptionnelles sur l'ensemble de nos régions, avec une cascade de catastrophes météorologiques.

Au froid de début Juillet a succédé une période caniculaire entraînant des pluies diluviennes qui ont provoqué des crues spectaculaires, ravageant tout sur leur passage. Nous imaginons le désarroi des habitants dont les maisons ont été emportées ou envahies par les eaux et la boue... Des orages de grêle d'une violence inouïe ont également ravagé toitures et cultures, anéantissant en quelques minutes des années de labeur et l'espoir d'une récolte tant attendue. Nous comprenons les déceptions et le désespoir des victimes de ces aléas climatiques imprévisibles et violents.

La lecture de nos registres paroissiaux ou protestants nous rappelle que nos ancêtres ont subi, eux aussi, les mêmes types de calamités. Seules, l'entraide et la solidarité, leur permettaient de faire face et leur redonnaient espoir.

Je voudrais poursuivre par une note plus optimiste, en évoquant notre congrès d'été, qui s'est déroulé à Saint-Cyr, grâce à l'initiative et à l'invitation de nos amis de l'association « Mémoire de Saint-Cyr » qui se sont mobilisés pour que cette journée soit une vraie réussite ! C'est en effet sous un soleil radieux et dans une ambiance conviviale et chaleureuse que les participants ont suivi, avec beaucoup d'attention et d'intérêt, les brillantes interventions de nos invités. De nombreuses questions et de fructueux échanges ont terminé cette studieuse matinée. L'après-midi a été l'occasion de parcourir les nombreux stands des associations locales et des départements voisins, venues nombreuses présenter leurs travaux, ainsi que l'exposition des outils anciens, préparée par les membres de « Mémoire de Saint-Cyr » qui a obtenu un grand succès. Enfin, les visites de l'église, du Campo sancto et du village ont clos cette magnifique journée.

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur implication et leur dévouement à l'organisation de notre vingt-et-unième Congrès Saga.

Henri SEVENIER



Lequel d'entre nous ne s'est pas plaint de ce printemps 2013 : froid, pluvieux, venteux, nuageux, pour certains en un mot : « pourri ! » du jamais vu ajoutait-on, pourtant...

Voici ce qu'écrivait l'abbé Roche, curé de Mézères en Haute-Loire, petite paroisse proche d'Yssingeaux, en l'an de grâce 1749 :

« L'an 1749, les gelées ou la neige qui arriva le 9^e juin 1749, endommagea si fort la récolte qu'on vit le grain à six livres la mesure d'Yssingeaux.

Chose extraordinaire et terrible, temps auquel les chaleurs sont les plus excessives, on vit une abondante neige ce qui causa des dommages dont on sentira longtemps dont j'ai donné le dit extrait et copie pour servir à nos descendants et pour qu'on sache les choses passées ». Roche Curé.»

Voilà qui est fait, monsieur le curé !

Alice GINOUX

Madame Arlette EXBRAYAT souhaite avoir des précisions sur un document du château de Roussillon dans l'Isère :

Le 9 août 1564, à Roussillon, près de Grenoble, le roi Charles IX signe en présence de sa mère, la régente Catherine de Médicis, un édit préparé par le chancelier Michel de L'Hospital et le ministre Sébastien de L'Aubespine.

Entre autres dispositions, cet édit fixe au 1^{er} janvier le début de l'année calendaire dans toute la France, confirmant ainsi l'article 39 de l'édit de Saint-Germain qui prescrivait déjà de dater les actes publics en faisant commencer les années au 1^{er} janvier. Auparavant, le début de l'année variait selon les provinces : à Lyon, c'était le 25 décembre, à Vienne, le 25 mars, ailleurs encore le jour de Pâques.

Notons que l'empereur d'Allemagne Charles Quint avait déjà fixé le début de l'année au 1^{er} janvier pour ses terres, quelques décennies plus tôt. En 1622, le pape allait généraliser cette mesure à l'ensemble du monde catholique.

Selon certains historiens, la tradition du poisson d'avril tire ses origines de l'édit de Roussillon.

DISPARITION

Madame Josette Dessus nous a quittés :

Nous avons appris avec tristesse le décès de l'une de nos plus anciennes adhérentes de la SAGA. Membre fondateur de notre association, participant au Conseil d'administration pendant de longues années, Josette Dessus avait étudié, dépouillé de nombreux registres et en avait relié un bon nombre. Elle venait régulièrement de Lyon pour travailler aux Archives et on se retrouvait avec Michel Guigal, Marcel Sauzon ou encore René Faure ou Mme Pellerin.

Non seulement elle dressait la liste des actes du registre étudié, mais elle en repérait ces détails si précieux qui nous font découvrir la vie de nos ancêtres. Elle s'était ainsi intéressée aux enfants des Hospices de Lyon placés en Ardèche et avait écrit à ce sujet un article riche de renseignements pour le cahier « Généalogie et Histoire » fruit de la collaboration entre Mémoire d'Ardèche et la SAGA., intéressée aussi aux notes ajoutées ici et là sur les registres à propos de la construction ou la restauration des édifices religieux, des excès du climat ou autres événements locaux, sociaux, humains.

Ceux qui n'ont pas eu l'occasion de la connaître ont pu voir son nom sur la page de présentation des registres qu'elle a reliés. Elle avait aussi animé un groupe des membres de l'association de la région lyonnaise mais la difficulté de trouver une salle avait rendu difficile l'organisation de réunions régulières et puis le développement et la facilité des consultations dans notre local, la possibilité des consultations en ligne avaient fait renoncer à ces rencontres.

Retraîtée de l'enseignement, elle avait des problèmes de santé qui depuis quelques années déjà, l'empêchaient de revenir à nos réunions mais elle avait tenu à laisser à la SAGA un exemplaire de ses recherches généalogiques, document discret mais riche de la solidité de son travail.

Nous tenons à dire à son mari et à ses enfants combien nous avons aimé la rencontrer et apprécié l'énorme travail qu'elle a fait pour l'association. Nous prenons de tout cœur part à leur grand chagrin.

Odette Autrand le 21 août 2013

La SAGA et son Président présentent leurs sincères condoléances à la famille de Josette.





Relevés à terre

Pour ce numéro, nous laissons la parole à Daniel Ferradou...

Les relevés systématiques apportent toujours leur lot de surprises et conduisent parfois à un court moment d'hésitation : je dois vraiment continuer ? Heureusement l'instant est bref et l'envie de poursuivre prend bien vite le dessus.

J'imagine volontiers que tenir les registres en deux exemplaires devait être rarement une partie de plaisir et devait finalement coûter bien cher à l'église puis à la mairie tant du fait du papier, souvent de très bonne qualité, que de l'encre et des plumes d'autant que les petites communes rurales ne devaient pas être bien riches.

Il m'est arrivé de trouver parmi les actes un feuillet sur lequel Monsieur le Maire avait écrit qu'il cessait d'inscrire les mariages n'ayant plus le papier nécessaire pour remplir ses obligations. Un tel mouvement d'humeur est peut-être la cause des manques que l'on constate lorsqu'il manque une année complète (ou plus) alors que la rédaction a repris plus tard, mais sur du papier différent du précédent. De temps à autre on voit aussi qu'en fonction du volume de papier encore disponible et des prévisions de naissances et mariages, ou d'un afflux de décès dû à une épidémie ou un hiver rigoureux, l'écriture se fait plus petite et plus serrée et il n'est pas rare alors de trouver 10 actes de naissance sur une même page. Au contraire lorsque la pénurie n'est pas de mise, l'écriture est large et aérée et un même acte de mariage peut s'étendre complaisamment sur plus de deux doubles pages consécutives; l'opulence !

Quant au rédacteur qui, en fin d'exercice, se voit charger de reprendre l'ensemble de l'année écoulée pour la recopier à la main, on peut craindre un manque d'empressement à le faire d'autant que ce travail vient s'ajouter au rythme des actes ordinaires de la nouvelle année en cours.

De plus le destinataire, va-t-il se donner la peine de lire la copie qui lui est destinée ? Va-t-il la ranger vite fait dans un placard avec celles qu'il a déjà reçues des autres communes, en attendant les suivantes ? Ceci peut expliquer les multiples lacunes qui existent parfois entre les deux exemplaires, la présence parfois des deux copies dans un même registre, le second étant évidemment démuini de celles qui lui était destinées, etc.

Et le fin du fin, qui peut être la conséquence d'un mouvement d'air intempestif, alors que le copiste est à son ouvrage et a posé généreusement les feuillets du premier registre sur sa table pour procéder à son fastidieux travail : un vent mauvais va soulever les feuillets, ou bien un éternuement impromptu va projeter l'ensemble du travail en cours sur le sol de la pièce. Le malheureux scribe n'a plus alors qu'à ramasser tous les feuillets et les remettre sommairement en tas à proximité de lui, dans l'attente d'un rangement ultérieur.

Mais va-t-il vraiment devoir tout remettre dans l'ordre ? Et s'il ne le fait pas, qui s'en rendra compte ? Bien sûr, sans parler de laisser-aller, il n'est pas très sévère d'imaginer que le rédacteur a pu s'affranchir de ce reclassement bien ennuyeux et probablement superflu.

Sinon comment expliquer que, comme d'autres, j'aie trouvé dans une commune du centre de l'Ardèche des registres où les années étaient joyeusement mélangées, les pages n'étant presque jamais la suite des précédentes, avec la deuxième page d'un acte insérée, la tête en bas, entre deux autres pages issues d'un autre registre (dans lequel elles manquent désormais), lui-même relatif à époque toute différente.

L'exception étant devenue la règle, il y avait sans doute une raison. La commune était petite, et le travail était séduisant et tout-à-fait supportable bien que sévèrement compliqué. J'ai bien sûr terminé la lecture et l'indexation qui m'avaient été confiées laissant à mon mentor, Patrice, le soin de rendre le tout présentable. Ce qu'il a fait, et bien fait, puisque quelques semaines plus tard je suis allé porter en mairie les exemplaires des 3 registres que la commune avait commandés.

On peut ajouter sans grand risque d'erreur qu'avec l'avènement du calendrier républicain et le transfert de la charge de l'Etat-civil de l'église vers la mairie, il y a eu de la résistance de la part du "cédant" et peut-être en manque d'empressement (et de savoir-faire) de la part du "prenant". Et les habitants ont dû sentir un certain flottement : outre le baptême, devaient-ils vraiment aller aussi à la mairie pour déclarer la naissance ? Sans compter qu'il fallait en même temps jongler avec le nouveau calendrier et apprendre qu'en 1794 Noël ne tomberait plus désormais le 25 décembre, mais le 5 Nivôse de l'an III. Quant au début de l'année, exit le 1^{er} janvier joyeusement avancé au 1^{er} vendémiaire. Et pour de braves gens qui ne savaient ni lire ni écrire il ne devait pas être aisé de s'y retrouver.

De tout cela aussi les rédacteurs et copistes ont dû tenir compte, et procéder inversement 12 ans plus tard avec les mêmes inquiétudes et les mêmes réticences.

Daniel FERRADOU

LE JOURNAL D'AUBENAS

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

18 CENT. - PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES - 5 CENT.

Victimes de l'inondation

Le journal d'Aubenas N°39 du samedi 11 octobre 1890 (le journaliste précise pour chaque victime sa situation financière)

Arrondissement de Privas

- **SARTRES Jean**, 67 ans, cultivateur à *St-Julien-en-St-Alban*, disparu dans les eaux de l'Ouvèze, le 24 septembre à Flaviac. Vivait seul et était indigent.
- **FRAICHURET Jean**, 48 ans, terrassier à portes (26), noyé dans l'Eyrieux, surpris en retirant des épaves, le 22 septembre à Royas, commune de *St-Laurent-du-Pape*, marié, 2 enfants, travaillait sur la ligne de chemin de fer.
- **FRAYDIER Paul**, 25 ans, ouvrier en soie, Gluiras, surpris noyé par une trombe d'eau aux abords de sa maison, le 22 septembre, au hameau d'Extramianoux commune de Gluiras, sourd-muet. Son père est moulinier en soie, et vit dans l'aisance.

Acte N°60 Gluiras le 23 septembre 1890

Philémon Paul Zéphirin FREYDIER, 25ans, cultivateur, né à St Genest-Lachamp fils de Louis Philémon et de Justine LADREYT, mouliniers de Gluiras.

Décédé le 22 septembre 1890 à 8h du matin à Extrémianoux, dans la rivière.

Déclaré par des voisins.

- **BACONNIER Victoire**, veuve Reynier, ménagère au *Pont-d'Aubenas*, se trouvait dans la maison emportée par les eaux le 22 septembre. Locataire de la maison *Martin Léopold*. Son fils *Victorin* a une propriété d'une valeur de 500 Francs. Veuve **DUCHAMP Rosalie**, 50 ans, couturière au *Pont-d'Aubenas*, se trouvait dans la maison emportée par les eaux le 22 septembre. Née à *St-Julien-du-Gua*, n'habitait *Le Pont* que depuis quelques mois.
- **BEYDON Jean-Pierre**, 54 ans, cultivateur à *Mézilhac*, tué par la foudre au plus fort de l'orage le 22 septembre. Etait dans l'aisance.

Acte N°25, Mézilhac le 22 septembre 1890

Jean Pierre BEYDON, 54 ans, né à Mézilhac, cultivateur, veuf de *Philomène DELAYGUE*, fils de feu *Jean Pierre Joseph* et de défunte *Marie SUREL*.

Décédé le 22 septembre 1890 à 10h du matin, dans sa maison au chef-lieu.

Déclaré par son frère *Célestin BEYDON*, 40 ans cultivateur, et son fils *Jean Pierre BEYDON*, 23 ans, cultivateur.

- **VERNET Frédérique**, 20 ans, cultivatrice à *Mézilhac*, tué par la foudre au plus fort de l'orage le 22 septembre. Etait sans famille. (à charge)

Acte N°26, Mézilhac, le 22 septembre 1890

Frédérie VERNET, 21 ans, cultivatrice née à Mézilhac, fils de *Pierre* et de *Marie VILLE*,

Décédé le 22 septembre 1890 à 10h du matin, dans la maison de *Jean Pierre BEYDON* au chef-lieu.

Déclaré par ses frères *Pierre* 30 ans, et *Victor*, 32 ans, cultivateurs du *Crouzet* de *Mézilhac*.

Arrondissement de Largentière

- **RANCHON Régis**, 41 ans, cultivateur au *Pont-de-Labeaume*, commune de *Niègles* (Pont-de-Labeaume ne deviendra com-

mune qu'en 1903).

{Le corps du malheureux a été découvert à 25km de chez lui !}

Acte N°26 Vogüé le 24 septembre 1890

RANCHON Régis 42 ans,

Trouvé mort le 24 septembre à 10h du matin au quartier du Pécin.

- **CEYSSON Judith**, 42 ans, femme du précédent, ménagère à *Pont-de-Labeaume*. (voir journal du 18 octobre)

Acte N°17 à Saint-Privat, rédigé en deux temps

Le 15 octobre 1890,

Inconnue, de sexe féminin, âgée d'environ 60 ans, ayant une bague alliance, trouvée le 14 octobre à 4 heures du soir au lieu de Ville

Le 19 octobre, dans la marge :

La nommée *Judith RANCHON* a reconnu sa mère par l'anneau qu'elle portait au doigt. La morte se nomme **CEYSSON Judith**, fille de **CEYSSON** et de *Marianne VIALLE*, épouse de **RANCHON**, domiciliés dans la commune de *Niègles*.

- **RANCHON Auguste**, 18 ans, fils des précédents.

- **RANCHON Virginie**, 16 ans et demi, fille des précédents.

Acte N°202 Aubenas le 23 septembre 1890

RANCHON Virginie, 16 ans, demeurant à *Niègles*, née à *Uscclades*, fille de *Régis RANCHON*, voiturier, et de *Judith CEYSSON*, ménagère.

Décédée le 22 septembre victime de l'inondation, trouvée au quartier de *Laprade*.

- **RANCHON Victor**, 15 ans, fils des précédents.

- **RANCHON Victoire**, 14 ans, fille des précédents.

- **RANCHON Hippolyte**, 10 ans, fils des précédents.

Tous les membres de cette famille ont été surpris et noyés dans les eaux de l'Ardèche, qui a emporté leur maison le 22 septembre. La famille vivait du travail journalier; il ne reste que l'aînée, *Julie* âgée de 20 ans, domestique au *Pestrin* (*Pont-de-Labeaume*)..

- **PEREYRE Henri**, 23 ans, scieur à *Borne*, ami de la famille *Ranchon*, se trouvait dans la maison emportée le 22 septembre.

- **LAVASTRE Louis**, scieur, mort dans les mêmes conditions que le précédent.

Acte N°28 Vogüé du 25 septembre 1890

LAVASTRE Louis Jean Baptiste, 22 ans, cultivateur à *Uscclades*, célibataire, fils de *Louis*, et de défunte *Victoire VOLLE* d'*Uscclades*.

Trouvé mort le 25 septembre 1890 à 9h du matin au quartier de *Pécin*.

- **ROBERT Louis**, cultivateur à *La Souche*, emporté par les eaux du *Lignon* au moment où il essayait de construire un barrage pour préserver sa maison le 22 septembre, au hameau du *Mazel*. Laisse ses parents sans ressources.

- **GOURJON Joseph**, 84 ans, cultivateur à *Montpezat*, enseveli sous les décombres de sa maison écroulée, au hameau de *Soulehol* le 22 septembre. Etait indigent, sa femme n'a absolument rien, huit enfants tous mariés.

Acte N°61 Montpezat le 23 septembre 1890

Joseph GOURGEON, 82 ans, cultivateur, natif de *Lachapelle-Grailhouse*, époux d'*Anne DUBOIS*, fils de feu *Hilaire* et de mère non déclarée.

Décédé le 22 septembre 1890 à 5h du matin, dans la mai-

son d'Auguste Veyrenc située au Souhol à Montpezat.
Déclaré par son fils Calixte, 31 ans et son gendre François LAPLANCHE 41 ans.

- *CHIROUZE Charles, 41 ans, cultivateur au Roux, enseveli sous les décombres de sa maison écroulée le 22 septembre. Était célibataire.*
- *GEVAUDAN Pierre, 10 ans, à Thines, enseveli sous les décombres de sa maison au hameau de Lazonès, le 22 septembre. Famille sans ressources.*
- *GEVAUDAN Joseph, 2 ans, mort dans les mêmes conditions que le précédent.*
- *PIC Henri, 9 ans, enseveli sous les décombres de sa maison au hameau de St-Martin le 22 septembre. Famille sans ressources.*
Acte N°32 Valgorge acte rédigé en 2 temps
Le 23 septembre 1890
Un inconnu paraissant être âgé de 10 ans, sans vêtements, trouvé mort noyé ce jour, à 3h du soir, dans le terroir de La-beaume.
Le 10 décembre 1890
Dans la marge, le mort est reconnu comme étant PIQ... demeurant à Valgorge.
- *PIC Augustine, 7 ans, morte dans les mêmes conditions que le précédent.*
Acte N°35 Valgorge le 22 septembre 1890
Augustine Rosa PIQ, 7 ans, née à Valgorge, fille de Pierre et de Rosalie PIQ de Valgorge,
Décédée le 22 septembre 1890 à 6 heures du matin, dans le ravin de la Beaume à Saint-Martin, Valgorge. Déclarée par son père Pierre, Cultivateur, 59 ans.
- *PIC Léon, 4 ans, mort dans les mêmes conditions que la précédente.*
Acte N°33 Valgorge le 6 décembre 1890, N°34 Rosières (double numérotation sur le même acte).
Léon Adrien PIQ, décédé à Rosières, le 22 septembre 1890 à 10h du matin, âgé de 4 ans, fils de Pierre et de Rosalie PIQ. Trouvé dans la rivière de Labeaume.
Note dans la marge en date du 16 décembre 1890, précisant que le mort n'avait pas été identifié lors de sa découverte le 22 septembre 1890.-
- *GRIVET Marie, femme ROUX, 53 ans, ménagère à Valgorge, enseveli sous les décombres de sa maison écroulée le 22 septembre au hameau du Chastanet. Famille sans ressources.*
Acte N°34 Valgorge le 25 septembre 1890, N°11 Auriolles (double numérotation sur le même acte)
Marie GRIVET, 53 ans, demeurant à Chastanet, Valgorge, née à la Souche, épouse de Jean ROUX, fille de feu Jean et de feu Rose Rosine MARTIN de La Souche.
Trouvée morte le 25 septembre à 4h du soir, au béal du moulin d'Auriolles.
Mention marginale, acte rajouté le 6 décembre 1890.
- *BOUTIERE Hyppolite, 3 ans et demi, à Valgorge, mort dans les mêmes conditions que la précédente.*
Acte N°31 Valgorge, le 27 septembre 1890
Raoul Hippolyte BOUTIERE, 3 ans, né à Valgorge, fils de Hippolyte et de Marie ROBERT.
Décédé le 22 septembre 1890, à 9h du matin, dans la maison de ses parents au Chastanet, Valgorge.
Déclaré par son oncle Auguste BOUTIERE, 30 ans, cultivateur.
- *JOUVE André, 57 ans, cultivateur à Valgorge, enseveli sous les décombres de sa maison écroulée au hameau du Chastanet le 22 septembre. Famille sans ressources.*
Acte N°30 Valgorge le 23 septembre 1890

André JOUVE, 57 ans, cultivateur né à Valgorge, veuf de Marie CHARRON, fils de feu André et de feu Marguerite ROUDIL.

Décédé le 22 septembre 1890 à 9h du matin, dans sa maison au Chastanet. Déclaré par des voisins.

Arrondissement de Tournon

- *DEGAS Marie, 6ans et demi, de Roche-paulle, entraînée par un éboulement et n'a pu être retrouvée le 22 septembre. Sa famille se compose de la mère, la grand-mère et deux frères sans fortune.*
- *CELLIER Armand Gustave, 28 ans, ferblantier à Lamastre, tombé accidentellement d'une passerelle dans le Doux à Lamastre le 21 septembre, laisse une veuve de 19 ans (Henriette Pauline Marie POTESCH), profession de lingère.*
- *TRACOLAT Antoine, 64 ans, maître mégissier à Annonay, enseveli sous les décombres de sa maison emportée par les eaux le 22 septembre, laisse deux filles sans autre fortune estimée à 1500 francs.*
- *GIRARD Annette-Marguerite 62 ans, femme TRACOLAT, qui a trouvé la mort dans les mêmes circonstances que son mari.*
- *SOUBEYRANT Régis, 76ans, facteur retraité à Villevo-cance, blessé grièvement et en danger de mort par l'effondrement de sa maison le 23 septembre. Avait quelques petites propriétés en dehors de sa retraite, laisse une fille de 29 ans mariée.*
- *GACHE Jean François Régis, 48 ans, fermier à Saint-Symphorien-de-Mahun, et son fils Jean Régis, âgé de 17 ans, écrasés par l'éboulement d'un mur et d'une masse de terre le 23 septembre. Reste une veuve sans ressource, et ayant à sa garde un enfant de l'hospice.*
Acte N°19 Saint-Symphorien-de-Mahun le 24 septembre 1890
Régis GACHE, 46 ans, cultivateur, né à St-Pierre-des-Maccabés, époux de Marie COURT.
Fils de feu François et de Marguerite CANCADE de St-Pierre-des-Maccabés.
Décédé le 22 septembre 1890 à 11h du matin dans la grange à foins de la Vve BALANDRAUD à Barbe.
Déclaré par son frère, Jean Marie GACHE, 50 ans, cultivateur et par un voisin.
Acte N°20 Saint-Symphorien-de-Mahun le 24 septembre 1890
Régis GACHE, 16 ans, cultivateur, né à St-Pierre-des-Maccabés, fils de feu Régis et de feu Mariette AUTERNAUD (de Roche-paulle).
Décédé le 22 septembre 1890 à 11h du matin dans la grange à foins de la Vve BALANDRAUD à Barbe.
Déclaré par son oncle, Jean Marie GACHE, 50 ans, cultivateur et par un voisin.
- *MUYARD Grégoire François, 10 ans, berger, mort dans les mêmes conditions que les précédents.*
Acte N°21 Saint-Symphorien-de-Mahun le 24 septembre 1890
Grégoire François MUYARD, 10 ans, berger, né à Lyon, enfant assisté du département du Rhône. Parents inconnus.
Décédé le 22 septembre 1890 à 11h du matin dans la grange à foins de la Vve BALANDRAUD à Barbe.
Déclaré par des voisins.
- *GABUS Joseph, 55 ans, fermier à Saint-Pierre-des-Maccabés, noyé dans le ruisseau de Furnel, le 23 septembre, Veuf, laisse 2 enfants dont un de 15 ans, sans ressources, habite chez son oncle à Roche-paulle.*

Suite page 24

Le coin des lecteurs par Robert PONTIER

Liste des contrats de mariage aux minutes de M^e LACOMBE, notaire à Lachamp-Raphaël (1581-1627) - troisième partie

An	Fiancés	Lieu M	lieu F
1617	LEGOUNESCHE Charles x Magdeleine BERAUD	La Valette, Burzet	La Valette, Burzet
1615	MARTIN Pierre "Chalhon" x Jeanne REVEL	Chastagnas, Burzet	Sausses, Burzet
1611	MASNEUF Pierre x Catherine CONDY	Niègles	Bevezet, Burzet
1582	MATHON Jacques x Marthe DEGRAN	Seriges, Mezilhac	Seriges, Mezilhac
1593	MATHON Jean x Francoise VIGNE	Chambon, St Andeol de F.	Darnepassade,
1616	MAZADE Jacques x Marguerite LARGIER	Moucheyres, Juvinas	Besseyre, Monastier en Velay
1595	MAZET Loys x Cath. LAROCHE	St Vincent, Antraigues	Mouscheyres, Juvinas
1601	MAZET Jacques x Jeanne FONTANEL	Sagnes	Comea, Lachamp-Raphael
1610	MAZET Jean x Isabelle CHAREYRE	Freyssenet, Juvinas	Freyssenet, Juvinas
1623	MAZET Jacques x Catherine MOLINE	Comea, Lachamp-Raphael	Lachamp-Raphael
1610	MAZON Jean x Catherine VAYRENC	Les Fons, Antraigues	Chastagnas, Burzet
1595	MEJAN Jean "Lamade" x Antoinette DUFAU	BURZET	Grolenche, Burzet
1599	MEJAN Jehan x Antonie REVEL	Chambon, Burzet	Sausses, Burzet
1623	MEJAN Jean x Magdeleine VERNET	Feugeyres, Burzet	Sausses, BURZET
1596	MEYSSONIER Antoine x Jeanne DUJOUX	La Combe, Aÿsac	Juvinas
1602	MICHEL Clement x Suzanne SAUREL	Juvinas	Mouscheyres, Juvinas
1603	MOLIN Jean x Jeanne RIEU	Comea, Lachamp-Raphael	Chambon, Burzet
1615	MOLIN Jean x Marguerite NOGIER	Comea, Lachamp-Raphael	Mouscheyres, Juvinas
1598	MONIER Antoine x Magd. NOGIER	Sausses, Burzet	Sauvages, Burzet
1599	MONIER Jean x Gabrielle PASCAL	Sausses, Burzet	Sauvages, Burzet
1600	MONIER Pierre x Francoise AMARINIER	BURZET	Juvinas
1616	MONIER Guillaume x Catherine RIBEYRE	Molines, Antraigues	Crouzet, Mezilhac
1600	MORIER Guigon x Isabelle DUMAS	Le Chier, St Martial	Roule, Aysac
1618	NOGIER Pierre x Clauda VERNET	Le Ranc, Asperjoc	Sausses, Burzet
1619	NOGIER Claude x Clauda BESSAT	Le Ranc, Asperjoc	Sausses, Burzet
1606	NOYER Anthoine x Helene MATHON	Beleyre, St Andeol de F.	Seriges
1582	PARDIEU Jacques x Jeanne DEGRAN	Bosc, Chaneac	Seriges, Mezilhac
1617	PARENT Pierre x Marie CAYRAT	Pruneyrolles, t Pierre Colombiers	Monteils, Burzet
1612	PELISSIER Claude x Clauda ARNAUD	Sausses, Burzet	Burzet
1623	PEREYRON Pierre x Catherine PERIER	Sausses, Burzet	Sausses, Burzet
1598	PERIER Jean "Faure" x Jeanne VEYRENC	La Coste Verte, Burzet	Sausses, Burzet
1583	PERON Mathieu x Catherine DUMAS	Crouzet, Mezilhac	Fours, Mezilhac
1582	PERRIN Jean x Marie COMBE	Crouzet, Mezilhac	Crouzet, Mezilhac
1594	PERRY André x Antoinette CHAMPS	Le Crozet, Mezilhac	Le Crozet, Mezilhac
1600	PERUCHON Anthoine x Antonie PERGE	Freyssenet, Juvinas	La Roche, Juvinas
1584	PEYRAL Jean x Jeanne DEJOUX	Seriges, Mezilhac	Joux, St Andeol de F.
1604	PEYRAL Jean "Chastagnon" x Catherine MATHON	Chambons, St Andeol de F.	Beleyac, St Andeol de Fourchades
1596	PEYRUCHON Jean "le Joyeux" x Jeanne BERNARD	Freyssenet, Juvinas	Freyssenet, Juvinas
1607	PEYRUCHON Jean "Le Jeune" x ROUX Catherine	Freyssenet, Juvinas	Bouschet, Burzet
1597	PHILIP Vidal x Suzanne MEJAN	Belvezet, Burzet	Burzet
1615	PHILIP Jacques x Antoinette BERNARD	Belvezet, Burzet	Mouscheyres, Juvinas
1582	PLANCHE Antoine x Antonette REY	Cros la Planche, St Martial	St Andeol de F.
1583	PLANCHE Jean x Jeanne CHIRAUSSSEL	Cros la Planche, St Martial	Ribes, Mezilhac
1584	PLANCHE Pierre x Glauda GOUTIAL	Cros la Planche, St Martial	Lachamp-Raphael
1627	POCHET Pierre x Jamette SIMON	Feugeyres, Burzet	Sausses, Burzet
1589	PONSET Jean x Clauda RIOU	Chambon, St Andeol de F.	Beleyre, St Andeol de Fourchades
1615	POUCHET Antoine x Magdeleine ESTIENNE	Feugeyres, Burzet	Pratmirail, Burzet
1598	PRIEUR Jean x Isabelle DUCROS	La Blacheyre, Juvinas	Lebounes, Juvinas
1600	PRIEUR Mondon x Helix GAMONDES	La Blacheyre, Juvinas	La Coste, Aysac
1612	PRIVE Jean x Marguerite JOUDON	Bastide, Burzet	Pramirault, Burzet
1614	RAVEL Jean "Coderc" x Marthe MONIER	Sausses, Burzet	Sausses, Burzet
1596	RAYMOND Pierre x Antonie BERNARD	Solier, Aysac	Freytesse, Aysac
1597	RAYNAUD Pierre x Marg. CHAREYRE	Padelle, Sagnes	La Chavade, Sagnes
1598	RESTOIL Jean x Francoise AMARINYER	Le Boys, Meyras	Juvinas

HISTOIRE D'UNE MAISON

Chardayre au hameau de La Valette à Lentillères

On dit parfois que les maisons ont une âme. En tout cas, chez nous, les maisons anciennes ont souvent un nom. Ce nom peut être celui d'un ancien propriétaire, éventuellement celui de la famille qui est à l'origine de la construction. Le cas inverse est tout aussi fréquent: la maison a un nom qui devient le surnom de la famille qui l'occupe. Il faut alors se plonger dans l'Histoire locale pour comprendre d'où vient le nom de la maison.



Dans mon hameau à la Valette se trouve la maison «Chardayre». Nos anciens continuent de l'appeler ainsi. A l'époque paysanne, c'était une propriété de belle taille constituée de deux bâtisses quasi-mitoyennes, dont l'une servait de maison d'habitation et l'autre de dépendance. Il y a une quarantaine d'années, après le départ de la famille autochtone et la venue de nouveaux arrivants parisiens, la propriété a été scindée et les deux corps de bâtiment sont devenus chacun une maison à part entière, la famille d'origine gardant une partie des terres alentour. Mais ces récentes vicissitudes n'y changeront rien: on est toujours ici «chez Chardayre».

«Chardayre» n'est pas un nom de famille, c'est le mot occitan pour dire : cardeur, cardeur de laine. Dans le processus traditionnel de traitement de la laine, on commence par trier la laine en fonction de sa qualité, puis on la lave et on la démêle à la main, en prenant soin d'enlever les petites saletés ou par exemple les brindilles qui y restent. L'opération suivante est le cardage, qui permet de nettoyer encore et de séparer les fibres, et de les mettre parallèles, ce qui rendra plus aisé le filage. Le cardage manuel utilise deux planchettes en bois avec des pointes en métal, un peu comme des brosses grossières. On tient une cardé dans chaque main et on brosse les fibres de laine entre les pointes métalliques, jusqu'à ce que les fibres de laine commencent à s'aligner et que la laine soit distribuée également sur les deux cardes. Lorsque les fibres sont bien droites et la laine bien aérée, on la met en rouleau et elle est prête à être filée!

Même les plus anciens de nos anciens d'aujourd'hui n'ont jamais vu ni connu personne qui aurait cardé de la laine «chez Chardayre». De mémoire locale, les gens d'ici sont «cultivateurs de terre», et gardent des troupeaux de chèvres pour le lait et les

tommés.

Pour retrouver la trace de cardeurs de laine à La Valette, il faut s'immerger dans les archives et remonter jusqu'au 17^e siècle.

A cette époque, La Valette, c'est-à-dire toute la haute vallée de la Lande en amont du moulin des Trouilhers, fait partie de la paroisse de Saint-Cirgues-de-Prades, où le curé à partir de 1668 tient à jour un registre des baptêmes, mariages et sépultures pour lesquels il officie.

Si on se penche sur ces registres pour la période correspondant aux trente dernières années du 17^e siècle, on remarque dans toute la paroisse, aussi bien du côté de La Valette que sur le versant de Jaujac, la présence d'une véritable filière du textile: des Ladet sont trieurs de laine aux Trouilhers, des Clausade, des Planiol, des Viannès sont cardeurs à La Valette, des Nogier eux aussi cardent la laine à la Peyrouse, au pied du volcan de Jaujac; les Hébrard sont tisserands à La Valette, de même les Aizac à la Sabaterie et les Volle à Mortier, près du chef-lieu de Saint-Cirgues.

Cela laisse supposer que sur l'ensemble du massif, une bonne partie des terres était dédiée aux pâturages. Cette activité textile n'a eu qu'un temps, et si l'on en juge à nouveau selon les seuls registres paroissiaux, il semble qu'elle ait disparue, ou tout au moins soit devenue secondaire, dès le premier quart du 18^e siècle, et ce au profit des cultures vivrières. On remarque que juste avant l'an 1700, la famine fait encore des ravages dans nos pays. Cette misère a pu inciter nos ancêtres à se recentrer sur la production de nourriture. Il est possible aussi que l'évolution du marché du textile ait entamé la rentabilité de la filière locale.

En tout cas, cette activité textile se sera maintenue suffisamment longtemps pour qu'il n'y ait rien d'étonnant à trouver à la Valette

une « maison du cardeur ». Mais parmi la multitude impliquée dans le travail de la laine, qui a bien pu être le cardeur de la maison « Chardayre » ? Comment s'appelait-il ? Quand vivait-il ? Pour pouvoir formuler une hypothèse, il faut d'abord s'intéresser d'un peu près à la généalogie de deux anciennes familles locales : les Clausade d'une part, et d'autre part la famille Hébrard.

Rien ne permet de supposer un lien a priori entre les deux familles, même si on voit apparaître l'une et l'autre à Saint-Cirgues-de-Prades au cours de la même période : 1550-1650. Le nom Hébrard est déjà répandu dans toute la contrée, mais on pense que les Hébrard de Saint-Cirgues-de-Prades pourraient être originaires du Plateau Ardéchois. Vers l'an 1700, on dénombre 3 foyers Hébrard à Sainte-Eulalie², et on voit surgir à Saint-Cirgues-de-Prades d'autres noms de famille – Volle, plus tard Teyssier – qui suggèrent des migrations de provenance du Plateau.

Pour les Clausade, on remarque un lieu-dit Clausade sur l'adret de Jaujac, et un autre lieu-dit les Clozades à Prades. Peut-être sont-ils donc originaires de ce secteur des vallées du Salyndre et du Lignon.

Quoi qu'il en soit, les deux familles sont bien implantées dans la paroisse au milieu du 17^e siècle, et on connaît deux occasions qui les ont amenés à se lier.

Il y a tout d'abord le mariage, dans les années 1630-1640, entre Pierre Hébrard et Charlotte Clausade. Nous reviendrons sur la descendance de ce couple installé à La Valette.

Par ailleurs, en 1679-1680, un différend surgit entre les habitants de Saint-Cirgues-de-Prades et ceux de La Valette concernant l'usage des pâturages communs. L'affaire, initialement traitée par la cour de justice de Jaujac, s'envenima jusqu'à être portée à la cour du Parlement de Toulouse. Mais, apparemment, tout le monde revient très vite à la raison, et un accord est signé en Septembre 1680, entre Etienne Hébrard, «sindic et procureur», c'est-à-dire représentant, des habitants de Saint-Cirgues, et Sébastien Clausade, représentant le versant de La Valette³. Etienne Hébrard serait un petit-fils de Pierre Hébrard et Charlotte Clausade, mentionnés ci-dessus. Sébastien Clausade est vraisemblablement un neveu de Charlotte.

Quel rapport avec la maison «Chardayre»? Au début du 20^e siècle, la maison appartient à la famille Hébrard, et ce de longue date. On pense donc pouvoir trouver l'origine du nom de la maison en examinant les Hébrard de la période de l'« industrie » textile locale, c'est-à-dire le 17^e siècle. Mais les choses ne sont jamais aussi simples ! En l'occurrence, les premiers indices historiques que nous livrent les registres ne «collent» pas.

Tout d'abord, les Hébrard de la fin du 17^e ne sont pas cardeurs de laine, ils sont « cadissiers », c'est-à-dire fabricants de "cadis", une sorte de tissu de laine.

Deuxièmement, lorsqu'on découvre dans les registres l'acte de décès de Pierre Hébrard, l'époux de Charlotte Clausade, celui-ci est surnommé « Magister ». Or «chez Magister» est le nom d'une

maison de la Valette voisine de «chez Chardayre», mais ça n'est pas «Chardayre».

En réalité, la clé de l'énigme se trouve du côté des Clausade. De fait, Sébastien Clausade, représentant de La Valette dans la réconciliation de 1680 qui met fin à l'affaire les pâturages, a un fils Gabriel, lui aussi à la Valette, dont les registres nous apprennent qu'il est cardeur de laine de son état⁴. Le même Sébastien a aussi un frère, Vincent Clausade, qui vit probablement sous le même toit ou à proximité immédiate, et qui aura huit enfants entre 1672 et 1695. Nous allons voir que ce sont eux, les cardeurs de la maison «Chardayre».

Gabriel Clausade, le cardeur, épouse une certaine Jeanne Bayle en 1692. Deux filles naissent de cette union, dont la cadette mourra enfant. Entre temps, Vincent Clausade, oncle de Gabriel, est décédé - entre 1695 et 1701. Sur ses huit enfants, trois et même probablement quatre sont morts dans leurs premières années. Il reste quatre filles, dont on peut supposer qu'elles rejoignent dans un premier temps le foyer de leur cousin Gabriel et de sa femme Jeanne. Ceux-ci se retrouvent donc avec cinq filles à la maison, leur aînée, plus les quatre cousines. Les années passent et les filles grandissent bien. Mais, au milieu des années 1720, Gabriel Clausade, voyant venir le terme de sa vie, se soucie de l'absence d'héritier mâle à qui transmettre la propriété. Il faut sans tarder organiser une alliance, autrement dit marier une des filles. Pour ce faire, nous allons voir que Gabriel Clausade va être amené presque naturellement à se tourner vers la famille Hébrard. Revenons un instant cinquante ans plus tôt - début des années 1670. La paroisse compte alors une demie-douzaine de foyers Hébrard :

- à La Valette, « chez Magister », vivent le vieux Pierre et son épouse Charlotte Clausade, dont il a déjà été question.
- toujours à La Valette, il y a aussi deux fils de Pierre et Charlotte : Vincent, marié à Marguerite Lascombes, et François marié à Marie Rivière.
- par ailleurs, aux Trouilhers vit Claude Hébrard avec son épouse Claude Soboul, sa fille Jacqueline et probablement une autre fille Isabeau.
- enfin, au hameau du Rieu, près du chef-lieu de Saint-Cirgues-de-Prades, on trouve un autre Pierre Hébrard, marié à Blanche Martin, et qui a lui-même de nombreux enfants ; parmi ceux-ci Etienne, représentant des habitants de Saint-Cirgues dans l'affaire des pâturages, que nous avons déjà mentionné.

On n'est pas certain des liens de parenté entre Claude Hébrard des Trouilhers, Pierre Hébrard du Rieu, et le couple Pierre dit « Magister » et Charlotte Clausade. Néanmoins, on a de très bonnes raisons de penser que tous ces gens sont parents proches. Regardons comment évolue cette grande famille Hébrard sur le demi-siècle entre 1670 et 1720.

Aux Trouilhers, le nom Hébrard disparaît avec la mort de Claude en 1687. A La Valette, Vincent, fils de « Magister », et son épouse Marguerite, semblent n'avoir eu aucune descendance.

A l'inverse, son frère François a, avec son épouse Marie Rivière, une famille particulièrement nombreuse, mais, parmi tous leurs enfants, aucun garçon ne semble faire souche à La Valette, et le nom disparaît du quartier quelque temps après 1700.

C'est sur le versant de Saint-Cirgues que la famille se maintient de la façon la plus dynamique. Pierre Hébrard et Blanche Martin ont la douleur de perdre leurs deux aînés, mais leurs quatre autres enfants parviennent à l'âge adulte et tous se marient. Le plus grand, Etienne, déjà mentionné, épouse une certaine Jeanne Chambon en 1674, et entend de succéder à ses parents au Rieu. Mais il n'aura semble-t-il pas de descendance.

Son frère plus jeune, Jacques Hébrard, épouse Catherine Delolme, du hameau de la Graveyre, et part pour gendre chez sa



Sépulture de Pierre Hébrard dit « Magister » (en latin : le maître) le 15 Septembre 1671. Ce Pierre Hébrard était l'époux de Charlotte Clausade. L'acte mentionne ses fils Vincent et François, « cadissiers » comme l'était leur père.

belle-famille. Jacques et Catherine ont six enfants nés entre 1684 et 1699. Leur aîné, Pierre, prend la succession à la Graveyre. Son frère plus jeune, Etienne, né en 1690, et donc neveu d'Etienne « syndic » dans l'affaire des pâturages, épouse une certaine Catherine Prat ... de la Valette.

De ce couple Etienne Hébrard - Catherine Prat, on ne sait pratiquement rien, sinon qu'ils ont eu un enfant, un fils Jacques, né probablement vers 1715. Catherine Prat décède prématurément, peut-être à l'occasion de cette naissance, et certainement avant 1725. On a aussi une indication selon laquelle Etienne Hébrard et son épouse étaient installés à La Valette.

Revenons maintenant « chez Chardayre » vers 1725, où Gabriel Clausade le cardeur de laine est déterminé à résoudre son dilemme de fin de vie : cinq filles à la maison, et la nécessité d'en marier au moins une pour assurer la relève. Or il a pour voisin à La Valette Etienne Hébrard, de cette famille Hébrard à laquelle les Clausade sont depuis longtemps maintenant liés, qui est veuf de sa femme Catherine Prat, et qui a un fils Jacques d'une dizaine d'années... Dans ces circonstances, pas besoin d'une agence matrimoniale !

Et de fait, le 11 Février 1727, Etienne Hébrard prend pour épouse Marie Clausade, à la fois cousine germaine et filleule de Gabriel, et assure ainsi la succession « chez Chardayre ».

L'année suivante, en Mai 1728, s'éteint Gabriel Clausade, « chardayre » de la Basse Valette, et le dernier Clausade de la vallée.

L'année suivante encore, 1729, La Valette est détachée de Saint-Cirgues-de-Prades et rattachée à Chazeaux, qui vient d'être érigée en paroisse au titre de succursale d'Ailhon. C'est donc dans les registres de Chazeaux que va pouvoir être observée, pour un temps, la progression des Hébrard de la maison « Chardayre ».

Jacques, fils d'Etienne et Catherine Prat, donne un nouvel élan à la maison. Il se marie une première fois en 1737, une seconde fois en 1746, et à nouveau en 1756. Il aura en tout sept enfants. La lignée se poursuivra par François Hébrard, né en 1747 du second mariage de Jacques avec Marianne Tarandon, de Jaujac.

Arrive la Révolution, et un certain flottement dans la période de transition entre registres paroissiaux et registres d'état civil républicains, auquel s'ajoute, autre mouance, le retour de La Valette dans le giron de Saint-Cirgues-de-Prades ! Cette époque troublée a quand même de bons côtés, puisqu'elle donne lieu à deux études bien documentées qui nous aident à garder le fil de la vie locale : en 1791, un dénombrement de la population, par maison, et en 1804 un recensement détaillé qui précise nom, âge et occupation des habitants.

Le dénombrement de 1791 indique huit habitants dans la maison « Chardaire ». Cela semble correspondre exactement à la famille de François Hébrard susnommé et Rose Vignal, mariés en 1775, et leurs enfants Jacques, Etienne, Jean, Marianne, François (junior) et Rose. Quant au recensement de 1804, surprise, le nom Hébrard n'y figure nulle part ! De la famille mentionnée en 1791, le père, François, est décédé, les enfants ont grandi et se sont dispersés, à l'exception du fils aîné Jacques, qui épouse Marianne Soboul à Chazeaux, précisément l'année du recensement ; leur premier enfant, François comme son grand-père, naîtra en 1805. Il est possible que pendant cet intermède, la maison « Chardayre » ait été louée pour un temps à une famille Dours, originaire de Chazeaux, mais qui figure dans le recensement à la Valette.

Passée la période de la Révolution et de l'Empire, les Hébrard

son de retour « chez Chardayre », et la famille s'y stabilise. François, né en 1805, épouse en 1836 une demoiselle Haon de Saint-Cirgues-de-Prades. Le couple aura d'abord deux filles, puis trois garçons. Le cadet des garçons restera célibataire. Les deux plus âgés, Lazare Philippe et François Régis, épousent, la même année 1867, deux sœurs Plancher du hameau du Rouregros. A cette époque vivent au Rouregros deux familles Montredon, et deux familles Plancher.

Lazare Philippe, l'aîné des garçons Hébrard, héritier de la maison



Le quartier de Basse Valette dans le cadastre dit « napoléonien ».

« Chardayre », restera à Basse Valette avec sa femme Alexandrine Plancher. Comme par symétrie, le plus jeune, François Régis Hébrard, monte au Rouregros chez son épouse : ses beaux parents Plancher partagent leur maison en deux pour permettre au jeune couple de s'installer.

La maison « Chardayre » restera encore aux Hébrard à la génération suivante, avant de passer, au début des années 1920, aux Monteil de la Valette, à l'occasion d'une union entre les deux familles.

De son côté, la branche des Hébrard au Rouregros s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Leur maison a été occupée jusqu'à récemment par Augusta Prat, veuve de Marcel Hébrard. Madame Hébrard nous a quitté il y aura bientôt un an. C'est à sa mémoire que nous dédions cette chronique.

Curieusement, dans leur migration de Basse Valette au Rouregros dans les années 1860, les Hébrard ont comme emporté avec eux le surnom de « Chardayre », qui leur est resté attaché.

Ainsi les hommes et les femmes passent, les familles se succèdent, les patronymes apparaissent, puis disparaissent. Mais les maisons et leurs noms restent - pour peu qu'on s'attache à les transmettre. Cette permanence nous aide à conserver l'histoire et le souvenir des gens, et à nous relier au passé de notre territoire.

Richard Ladet – Mars 2011

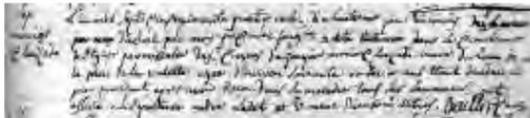
1 - Cette explication sur le travail de la laine a été prise sur le site http://www.virtualmuseum.ca/Exhibitions/ManitobaCrafts/storyof-wool/crafts/teasingcarding_f.html, où on trouvera des informations plus détaillées.

2 - Selon Robert Pontier, in *Cahiers de Mémoire d'Ardèche & Temps Présent*, no 68 Nov. 2000

3 - Cet épisode est décrit plus en détail dans un article de mon cousin Pierre Ladet in *Cahiers de Mémoire d'Ardèche & Temps Présent* n°94, 2007 (source A.D.A. 2E5809)

4 - Voir baptême de Marie Clausade le 21 Août 1687, et baptême de Jeanne Bayle le 8 Juillet 1691.

Sépulture de Marie Clausade le 18 Avril 1744. C'est le dernier acte concernant la famille Clausade que l'on trouve dans les registres paroissiaux de Saint-Cirgues-de-Prades. Marie Clausade avait épousé Etienne Hébrard en 1727. Ils ont eu un fils François, né en 1728, et dont on a perdu la trace.



REMISE DE REGISTRES *par Freddy HOFFERT*

DEVESSET



Après avoir plusieurs fois différé ce rendez-vous à Devesset à cause du mauvais temps, c'est par un après-midi très gris de ce 30 avril 2013 que nous sommes allés dans cette commune, Nathalie Maillet et moi-même, afin de remettre à monsieur Etienne Roche, le Maire, tout le travail réalisé par la SAGA sur son Etat-civil révolutionnaire. Et ce ne sont pas moins de 3 volumes qui ont été composés sur Devesset, et qui vont considérablement aider les chercheurs de passage dans cette commune. La correspondante de l'Hebdo de l'Ardèche nous avait fait l'amitié de couvrir ce petit événement toujours aussi sympathique, et ensuite s'en est suivie une longue et amicale conversation sur l'histoire locale (la célèbre Commanderie de Devesset, entre autre), mais également sur tous les travaux entrepris et réalisés par notre association.

DAVEZIEUX



Le mardi 25 juin 2013 en soirée, la SAGA était reçue par monsieur Alain Zahm le Maire de Davézieux et mademoiselle Marie-Hélène Reynaud, elle-même ancien Maire et actuellement 1^{ère} adjointe de cette commune. Notre association, représentée par Henri et Marie-Thérèse Sévenier accompagnés de Nathalie Maillet et Freddy Hoffert, a remis un volume de l'Etat-civil 1793-An XI mais aussi un autre volume comprenant tous les actes de Catholicité pour la période 1793-1819 de Davézieux. Notre travail a été une fois de plus très apprécié, et la soirée s'est longuement prolongée par une discussion passionnante et passionnée, comme l'est mademoiselle Reynaud qui a écrit de nombreux livres sur sa commune et ses environs. Et nous aurons la chance d'avoir cette personne qui interviendra lors de notre Congrès du 1^{er} août 2013 à Saint-Cyr. S'en est suivi un sympathique verre de l'amitié qui a été fort apprécié.

SAINT-GEORGES-LES-BAINS



Pas beaucoup de chemin à faire pour se rendre en Mairie de Saint-Georges-les-Bains ce mardi 2 juillet 2013, où nous avons reçu un superbe accueil de monsieur Bernard Berger le Maire, de monsieur Pereyron son adjoint passionné de l'histoire de ce village, et d'une partie du Conseil Municipal. Ainsi Christiane Magnon la bénévole qui avait réalisé le travail en Mairie, Nathalie Maillet, et moi-même avons remis à la municipalité un volume pour l'Etat-civil 1793-An XI de Saint-Georges, et un autre pour l'Etat civil 1793-An XII de Saint-Marcel-de-Crussol, l'ancien village qui a disparu après 1825. De nombreuses questions nous ont été posées sur notre travail qui une fois de plus a été fort apprécié, mais aussi sur la SAGA et ses futurs projets. Et après le classique verre de l'amitié, monsieur le Maire en personne nous a conduit pour une visite guidée de l'église du XIII^e siècle du village (qui sera inscrite en septembre prochain dans le circuit des églises de Cluny), mais aussi de la grange où Napoléon a passé une nuit de fort orage lors de l'un de ses passages à Saint-Georges-les-Bains.

SAINT-JULIEN-LABROUSSE



Suite et fin de ce mardi 9 juillet 2013 bien rempli, madame Magali Fouret la jeune et sympathique Maire de Saint-Julien Labrousse nous attendait, Jacques Tavenard le bénévole ayant réalisé le travail en Mairie et les tables, Nathalie Maillet, et moi-même, afin que nous lui remettions les 3 volumes que la SAGA a réalisé sur l'Etat-civil révolutionnaire de sa commune. Ce village possédant déjà la collection de la SAGA pour ses Paroissiaux de 1679 à 1792, voit ainsi complété avec plaisir le tout début de son Etat-civil laïque. Et après avoir apprécié tout le travail de notre association, madame le Maire nous a offert un chaleureux verre de l'amitié.

SAINT-JEAN-CHAMBRE



C'est un après-midi Marathon qui nous attendait ce mardi 9 juillet 2013, Jacques Tavenard le bénévole ayant réalisé le travail en Mairie et les Tables, Nathalie Maillet, et moi-même. En effet Saint-Jean-Chambre était la troisième commune qui nous attendait le même jour, et monsieur Olivier Keller le Maire, a reçu avec plaisir les 3 volumes que la SAGA a réalisé sur l'Etat-civil révolutionnaire de son village. Après les avoir longuement consultés, il nous a chaleureusement remercié pour tout le travail réalisé par notre association.



En fin de ce chaud après-midi du mardi 30 juillet 2013, nous nous sommes retrouvés, Christiane Magnon, Nathalie Maillat, et moi-même, en Mairie de Toulaud. Ce charmant petit village perché sur sa butte accueillait la SAGA qui a eu le plaisir de remettre à monsieur Michel Letang le Maire entouré d'une partie de son Conseil Municipal (dont monsieur Christian Audemar, adhérent de notre association), les 3 volumes réalisés sur l'Etat-civil révolutionnaire de cette commune. Monsieur le Maire était ravi d'avoir désormais les 11 premières années des NMD de Toulaud, car jusqu'à ce jour il n'y avait rien avant 1807 dans cette Mairie. S'en est suivie une passionnante discussion sur cette commune, devant un chaleureux apéritif qui a été fort apprécié de tous.

NIMES
09 & 10 NOVEMBRE 2013
STADE DES COSTIERES
SALON
GENEALOGIQUE
DU GARD
 De 9h00 à 18h00
 Entrée gratuite
Stade des Costières
123, avenue de la Bouvine
 **DES RACINES & DES NOMS** 

PARUTION

Aiguebelle
 dans la Drôme
 Marylène Marcel-Ponthier



L'histoire longue et mouvementée d'une abbaye cistercienne

Avant-propos de Michel Wullschlaeger, historien
 Préface de frère Eric, abbé d'Aiguebelle
 Environ 300 illustrations en noir et blanc
 Encart spécial de clichés en couleur réalisés par Lucien Dupuis

24€

Mme Marylène Marcel-Ponthier
 19 avenue de Rochemaure 26200 Montélimar
 Contact : marylene.ponthier@orange.fr
 Tél : 06 30 92 18 00

Exceptionnellement, compte-tenu du nombre de questions reçues pour ce numéro, nous incorporons la rubrique de la bouteille à la mer dans les pages de la revue. Selon vos questions/réponses vous retrouverez vos pages jaunes dans les prochains numéros.



QUESTIONS

FAMILLES

113/03/101 - CALLON

Rech x ou + de Sophie née MOULINE le 19.01.1841 à Vals de Magdelaine MOULINE et de père non déclaré, puis reconvenue lors du x de sa mère par son père Pierre CALLON le 5.03.1841 à Vals.

Danielle PONCET@

113/03/102 - GOURDON/GREL

Rech. Saint-Jean-Le-Centenier ou Ville-

neuve-de-Berg date et lieu de o de Rosalie GOURDON (o1818 + 28/09/1900 à Chomérac) et date et lieu de x avec Jean Louis GREL de Baix.

Jean Pierre RIGAUD@

NDLR : x 24.04.1838 Saint-Jean-Le-Centenier (en ligne AD07, source : Ardèche au fil du temps).

13/03/103 - BESSET/ABEL

Rech. rég. Rochepaule, °, x ca1760/1765,

+ David BESSET à Marie ABEL, d'où Jean Pierre y°01.08.1766.

Christian VALLA

13/03/104 - ARGAUD/GRAND

Rech. rég. Devesset, °, x ca1760, + et asc Jean ARGAUD à Jeanne GRAND.

Christian VALLA

13/03/105 - GREL/SABATIER

Rech. rég. Chomérac, °, x ca1630, Jacques GREL y+10.09.1681 à Jeanne SABATIER °RPR 18.05.1611, +? Privas.

Philippe PRUDHOMME

13/03/106 - TOURRAS/MENET

Rech. rég. Beauchastel, °, + de Marie TOURRAS, y x 05.02.1709 à François MENET, y °27.10.1675 y+03.03.1748.

Philippe PRUDHOMME

13/03/107 - BUFFEL/LOUBARES

Rech. rég. Chomérac, ° ca1680, + de Jean BUFFEL yx07.02.1703 à Honoré LOUBARES °05.02.1679 Saint-Symphorein-sous-Chomérac, +07.08.1711 Chomérac.

Philippe PRUDHOMME

13/03/108 - SOUBARESSSE/GREL

Rech. rég. Saint-Symphorien-sous-Chomérac ° ca1650 de Davis S(L)OUBARESSSE y+30.07.1690 et ° et + de Catherine GREL.

Philippe PRUDHOMME

13/03/109 - GRIFFAUT/DES BOSCS

Rech. rég. Alboussière ° ca 1610 de Jean GRIFFAUT +1652/1665 x13.12.1636 à Alexandrine DES BOSCS (° et + ?).

Philippe PRUDHOMME

13/03/110 - CRUMIERE/CHAMPELOVIER

Rech. rég. Ollières, + de Eugène CRUMIERE y°26.02.1842 fs d'Antoine dit Lubac et de Sophie LAFAURIE, x 29.12.1867 Saint-Maurice-de-Chalencan à Clémence CHAMPELOVIER.

Bernard POZIN

13/03/111 - CRUMIERE/CHAMPELOVIER

Rech. rég. Saint-Maurice-de-Chalencan, + de Clémence CHAMPELOVIER y°01.01.1840 fa de Jean Pierre et de Marguerite ROBERT (voir ci-dessus). Recherche leur descendance.

Bernard POZIN

13/03/112 - GACHES/BLACHEROUSSE

Rech. rég. Saint-Pierre-des-Macchabées, enc 1630/1640, cm, asc. de François GACHES (DEGACHES) x à Jeanne BLACHEROUSSE d'où Claude yx1 14.09.1676 à Marie MONNIER, yx2 24.04.1683 à Marie COSTE.

Marie Thérèse PETIT

13/03/113 - SURDY/GUILIER

Rech. rég. Vanosc, cm, asc, Gaspard SURDY x Anne GUILIER, d'où Marie x

02.08.1662 Bourg-Argental à Benoit ARNAUD.

Marie Thérèse PETIT

13/03/114 - LHERMET/FAURIAT

Rech. rég. Saint-André-des-Effangeas, cm, asc de Flouri LHERMET x Jeanne FAURIAT dont les enfants y° de 1664 à 1670, dont Claude x 08.01.1692 Saint-Jean-Roure à Marie MARTY (MARTIN).

Marie Thérèse PETIT

13/03/115 - NOHARIE/MARION

Rech. rég. saint-Félicien, cm, asc, de Claude NOHARIE (NOYERIE) yx 07.07.1641 à Marguerite MARION.

Marie Thérèse PETIT

13/03/116 - PLEYNE/DELHOMME

Rech. rég. Saint-Félicien, Vaudevant, cm, asc, Pierre PLEYNE x Marie DELHOMME, habitent Vaudevant de 1637 à 1641 à la naissance de leurs enfants baptisés à Saint-Félicien. Ces enfants se marient de 1660 à 1695 à Paislarès.

Marie Thérèse PETIT

13/03/117 - CROS/ROUDILHE

Rech. rég. Saint-Etienne-du-Vigan, Pradelles, x, cm ca1600 de Jacques CROS à Antoinette ROUDILHE.

Paul VERDIER

13/03/118 - DUNY/ROUCHETTE

Rech. rég. Lachapelle-Graillose, x, cm ca1620 de Pierre DUNY à Jeanne ROUCHETTE.

Paul VERDIER

13/03/119 - DUNY/FALGON

Rech. rég. Lachapelle-Graillose, x, cm ca1590/1600 de Jean DUNY à Marguerite FALGON.

Paul VERDIER

13/03/120 - SURREL/VALETTE

Rech. rég. Lachapelle-Graillose, x, cm ca1600 d'Antoine SURREL à Jeanne VALETTE.

Paul VERDIER

13/03/121 - SURREL/VILLESECHE

Rech. rég. Coucouron, Cros-de-Gérand, x, cm ca1637 de Chaffre SURREL à Jeanne VILLESECHE.

Paul VERDIER

13/03/122 - BALTAZARD/CLARET

Rech. rég. Saint-Agrève, x, asc. av1688 de François BALTAZARD dit CHARRIER à Jeanne CLARET, un fs y °, RPR ?

Liliane BLANC

13/03/123 - PEZELIER/GRAS

Rech. rég. Desaigne, ° Angélique PEZELIER, fa de Jean Pierre et de Jeanne Elisabeth ROCHEBLOINE, x à Antoine GRAS, l'acte de x précise qu'elle est née en 1822 à Desaignes, mais je n'ai rien

trouvé.

Liliane BLANC

13/03/124 - CLAVEL/LASCOMBE

Rech. rég. Vagnas, Saint-Etienne-de-Boulogne, ° ca 1774 de Louise CLAVEL, fa de Jean et de Louise ?, x à Benoit LASCOMBE.

Liliane BLANC

13/03/125 - TOURNAYRE / MAURIN

Rec. rég Sablières, ° asc x ou cm d'Antoine TOURNAYRE (TOURNAIRE) et Isabeau MAURIN d'où Pierre y°1674.

Roland COUDERC@

13/03/126 - TOURNAYRE / FOURNIER

Rech. rég. Sablières, x ou cm de Pierre TOURNAYRE (TOURNAIRE) y° 1674 à Anne FOURNIER ainsi que ° et asc. de celle-ci.

Roland COUDERC@

13/03/127 - MICHEL / VEYRUNNES

Rech. rég. Villefort (48), ° asc x ou cm de Pierre MICHEL, notaire royal, à Marie VEYRUNNES, d'où Jean Pierre y°1681.

Roland COUDERC@

13/03/128 - PAULET

Rech. rég. Sainte-Marguerite-Lafigère, ° ca 1650 Puylaurens 48 de Gabrielle PAULET, x 1672 Sainte-Marguerite à François BARRES.

Roland COUDERC@

13/03/129 - BANDON ou BANDOL

Rech. rég. Luc 48 ° asc cm de François BANDON ou BANDOL x 1802 Thines à Thérèse COSTE.

Roland COUDERC@

Nous vous rappelons que, conformément à la loi, les demandes concernant des personnes encore vivantes ne peuvent pas être publiées.

Nous vous remercions de votre compréhension.



Prénom de nom !

Sous l'ancien régime, les baptêmes étaient des moments de grande ferveur religieuse au cours desquelles les parents, à court d'imagination, donnaient presque invariablement les mêmes prénoms à leur progéniture, coutume encore accrue par le souci de donner à l'enfant le prénom de ses parrain ou marraine, ce qui, de génération en génération produisait chez les filles des légions assez peu originales de Anne, Marie, Jeanne, Anne-Marie, Marie-Anne, Marianne, Jeanne-Marie, Marie-Jeanne, puis au fil du temps des Téréze avec ou sans r, avec ou sans h, avec ou sans z, ou des Catherine avec ou sans h, avec un ou deux t, tout cela selon le bon vouloir, la culture et l'acuité auditive du prêtre qui officiait et du rédacteur du texte. Quant aux garçons ils étaient souvent uniformisés en Jean, Pierre, Louis, Antoine, Jean-Louis, Jean-Pierre, Jean-Antoine, l'originalité se hasardant parfois jusqu'à Claude, Nicolas ou Henri.

Il faut dire que la plupart des citoyens étant illettrés ils ne pouvaient que donner leur nom et choisir les prénoms comme ils l'avaient entendu répéter par leurs parents et amis, eux-mêmes illettrés. Et il n'existait pas partout un sonneur de cloches sachant écrire qui, moyennant une petite pièce, se faisait volontiers le témoin des baptêmes, mariages et sépultures. Cette culture, si modeste soit-elle, a pu permettre aux plus roués d'entre eux de se constituer un fonds de commerce qui a pu prospérer pendant une génération entière. Et voilà que la Révolution est venue titiller quelques citoyens et les a incités à manifester vivement leur possible ras-le-bol de la tutelle des curés et pasteurs, exhalant leur humeur par des choix inhabituels et un rien provocateurs. Certes ils n'avaient pas encore l'idée de baptiser leur enfant Lénine

comme l'a fait Peppone « en réaction contre la gent cléricale », mais, aspirant à pleins poumons le vent nouveau de l'Être Suprême et les fraîches fragrances du calendrier républicain et de son égérie, Dame Nature, certains ont pu ressentir l'urgence de faire en-

rien suivant, faisant écho à une Corbeille BERNARD le 17 floréal, juste avant un Pavot PLANCHON le 16 prairial et un Bruyère RIFFARD le 19 messidor (je dis bien « un » car il s'agit d'un garçon ; il y a bien des bruyères mâle et femelle). Puis c'est un Cerisier PHILIBERT qui arrive le 26, suivi d'une Lentille BRUNEL le 24 thermidor et un Sacriou BEAUME le 11 fructidor. Le changement c'était déjà, pas maintenant ! Après cette brise bucolique, les imaginations se lâchent au cours de l'an III et toutes les audaces semblent permises. Sonnez buccins, résonnez musettes ! L'ouverture se fait en fanfare dès le 1er vendémiaire avec une Belle-de-Nuit BRUNEL, suivie le surlendemain par un Safran RANC et, deux jours plus tard encore, par un Alisier NOHARET. Sans plus attendre, le 11 vendémiaire c'est une Pomme de Terre NURI (était-elle Dauphine, ou plus simplement en robe des champs ? Ses parents étaient-ils dans la misère ?) qui est présentée en mairie. Elle est suivie d'un carré d'Alisier au milieu desquels, le 13 friminaire et sans plus de manières, vient s'insérer un Romarain TRAPPE.

Après cette échappée lyrique, la routine semble reprendre son droit et l'imagination regagne le couvert. Avec le temps Monsieur le Maire se serait-il montré plus rigoureux ? Aujourd'hui Monsieur et Madame CI-TROEN pourraient avoir l'envie légitime de prénommer leur fille "Rosalie" ; cela sonne bien, et sans doute mieux que le fils puiné qu'ils appelleraient peut-être "HY", ou le jeune JAGUAR prénommé "16-sou-papes" qui accompagnerait sa sœur cadette "2-litres-4"...

Daniel FERRADOU

PLUVIOSE				
HIVER.				
Productions surtout de l'impulsion de l'air.	Levez de la Lune.	Coucher de la Lune.	Phases de la Lune, équinoxes, solstices, éclipses.	
	H. M.	H. M.		
Tourterelle.	00	8 00	5 00	
Mouette.	01	9 00	4 15	
Faucon.	02	9 05	4 30	
Pigeon-trige.	03	0 05	4 45	
Falco.	04	0 10	5 00	D. Q. à 71.
Lézarde-olive.	05	0 15	5 15	
Arctique.	06	1 00	5 30	
Pardal.	07	1 15	5 45	
COGNAC.	08	1 30	6 00	
Ellebon.	09	2 00	6 15	
Beccol.	10	2 15	6 30	N. L. à 71. Solstice à 71.
Lézarde.	11	3 00	6 45	
Arctique.	12	3 15	7 00	
Vautour.	13	3 30	7 15	
Alp.	14	4 00	7 30	
Lézarde.	15	4 15	7 45	
Alp.	16	4 30	8 00	
Palomède.	17	4 45	8 15	
SEMPRE.	18	5 00	8 30	
Thym.	19	5 15	8 45	
Thym.	20	5 30	9 00	
Thym.	21	5 45	9 15	
Thym.	22	6 00	9 30	
Lilac.	23	6 15	9 45	
Alp.	24	6 30	10 00	
Alp.	25	6 45	10 15	
Alp.	26	7 00	10 30	
Alp.	27	7 15	10 45	
Alp.	28	7 30	11 00	
Alp.	29	7 45	11 15	
Alp.	30	8 00	11 30	
Alp.	31	8 15	11 45	

trer des senteurs agricoles dans leurs familles à mesure qu'ils la constituaient. C'est ainsi que dès 1794 à Mariac, et bien certainement ailleurs, ont voit éclore dans les déclarations de naissance des prénoms nouveaux célébrant avec faste les semailles et les moissons. Pourquoi dès lors appeler un enfant Marianne alors qu'on peut si joliment l'appeler Trèfle (Trèfle PIZE, 3 prairial An II), ou Lilas (Lilas MASSON, 24 germinal An II) ? Plus poétique encore, on déclare un Buglose LACOUR le 29 floréal An II, et un Fromentail CHAMPEL le 5 prai-

CONGRÈS 2013 à Saint-Cyr



Comme à l'accoutumée, dès neuf heures Jean-Pierre PATTARD, Emile et Régine VALLIER, sans oublier la fidèle Cerise, accueillent les congressistes en leur délivrant un badge. Le traiteur MERMET distribue café, jus de fruits et viennoiseries ; le beau temps est de la partie ce jeudi 1^{er} juin, petit à petit la salle, mise à la disposition par la Mairie de Saint-Cyr, grâce à nos amis de l'association «Mémoire de Saint-Cyr», se remplit.

C'est un premier moment de rencontre et surtout de retrouvailles, certains ne s'étaient pas revus depuis l'an dernier et même pour d'autres depuis l'année d'avant. Et puis il y a les nouveaux adhérents, qui sont rapidement pris en charge par les anciens.

Les intervenants s'installent sur l'estrade.

Henri SEVENIER notre président remercie les invités et les participants, et excuse les absents (voir encart), avec une pensée émue pour notre Président d'Honneur Michel GUIGAL, dont la santé ne lui permet pas d'être parmi nous. Il souhaite également un prompt rétablissement au père Henri GOIN qui aurait dû intervenir ce matin. Il remercie M. Jean-Claude AURIOL, Maire de Saint-Cyr pour sa présence, ainsi que les intervenants sur l'estrade (voir photo) et les associations présentes (voir encart), enfin M. Jean-Marc JENIN, Président de « Mémoire de Saint-Cyr » pour son partenariat.

Ensuite il donne la parole à M. Jean Claude AURIOL, Maire, qui présente sa commune en précisant son évolution démographique et économique. Située sur la route bleue (RN82) de Roanne à la Vallée du Rhône, la commune est passée de 430 habitants en 1975 à 1311 aujourd'hui.

Henri SEVENIER souligne la qualité de l'accueil et les facilités accordées à la SAGA pour l'organisation

du congrès, notamment la gratuité de l'utilisation de la salle polyvalente et l'apéritif offert aux congressistes. Puis il passe la parole à Jean-Marc JANIN.

Le Président de « Mémoires de Saint-Cyr » présente son association dont le but est d'effectuer des recherches sur l'histoire de la commune. Il évoque quelques éléments caractéristiques de celle-ci : tableau dans l'église, clocher aux tuiles vernissées, double monument aux morts, proximité du parc animalier de Peaugres, passage du premier Tour de France en 1903, activité vinicole du début du XX^e siècle.

En l'absence du Père GOUIN, il rappelle la longue mais peu documentée histoire de la commune, de son appartenance à la Gaule Narbonnaise, de son lien avec l'évêché de Vienne, de l'implantation au hameau du Colombier d'un couvent de moines Célestins, branche bénédictine des moines de Cluny.

Henri SEVENIER, rappelle que le père GOUIN, né à Saint-Cyr en 1937, fils d'agriculteurs, rejoint très tôt le séminaire de Viviers, où il a été ordonné prêtre en 1963. Il a donc célébré récemment ses 50 ans de sacerdoce, après avoir officié dans plusieurs paroisses de l'Ardèche. A cette activité, il ajoute celles d'historien et de traducteur de livres anciens, ainsi que sa participation au classement des archives de l'Evêché, en collaboration avec Dominique DUPRAZ, ancien directeur des Archives Départementales de l'Ardèche.

Ensuite, c'est l'intervention de Marie-Hélène REYNAUD, experte dans l'histoire du bassin annonéen, ayant écrit de nombreux articles pour « Mémoire d'Ardèche et Temps Présent », et de nombreux ouvrages sur les grandes familles d'inventeurs annonéens.

Elle entraîne avec passion et humour l'auditoire sur l'histoire de la famille des MONTGOLFIER, qui vient

s'installer à Annonay à la fin du XVII^e siècle, et enchaîne de générations en générations, sur les nombreuses fratries, depuis Jean, papetier, en passant par Joseph et Etienne, inventeurs des aérostats, et leur petit-neveu, Marc SEGUIN, inventeur entre autres de la chaudière tubulaire et du pont suspendu, et enfin le retour au monde de la papeterie avec la famille CANSON.

Ensuite, Frédérique MOUNIER, Présidente de l'Association Vivelay, confirme qu'une convention a été signée avec la SAGA, le 25 février 2012, pour la numérisation des registres des notaires de l'Ardèche, antérieurs à la Révolution, entreposés aux Archives Départementales, notamment ceux du nord de l'Ardèche.

Elle précise que l'association Vivelay a été créée en 2011, mais qu'elle existait sous forme d'un groupe, constitué depuis plus de dix ans, à partir d'une rencontre avec M. David DUQUESNOY, pour des recherches de généalogie protestante. L'association comprend actuellement 169 adhérents et a son siège à Guilhaud Granges.

Elle termine en évoquant deux autres personnalités ayant des origines ardéchoises, l'écrivain Albert Camus et le chanteur Claude François.

Ensuite, Corinne PORTE Directrice des Archives Départementales de l'Ardèche, rappelle le partenariat avec la SAGA pour la numérisation de documents et fait un point sur les services des archives :

► Mise en ligne des actes de l'Etat-civil : Actuellement, la décennie 1823–1832 est complète, ce qui représente 200 000 images de plus pour 230 communes. Ces travaux sont réalisés avec un budget annuel de 50000 €, du Conseil Général. Mais il faudra encore un peu de patience pour la mise en ligne des dernières décennies de 1803 à 1822.

► Pour la période révolutionnaire de 1793–1802,

grâce à la numérisation par la SAGA, les images des actes sont mises en ligne chaque fois que des communes ont été entièrement réalisées.

► Convention avec l'Evêché : Au début de la mise en place de l'Etat civil, toutes les naissances n'ont pas été déclarées et les parents continuaient à le faire auprès du curé ou du pasteur. Aussi elle insiste sur l'importance de la convention signée avec l'Evêché de l'Ardèche, pour la numérisation des registres de catholicité, qui permet de compléter utilement les registres d'Etat-civil. Elle remercie à ce titre Monseigneur BLONDEL.

► Préparation de la commémoration de la grande guerre : La commémoration aura lieu de 2014 à 2019, soit jusqu'au centenaire du traité de Versailles, en trois opérations :

● Numérisation des registres de matricules :

Le Ministère de la Culture a accordé aux Archives de France un budget de 20.000 € pour la numérisation de l'ensemble des registres de matricule de 1882 à 1921 qui relatent la carrière du soldat jusqu'à son dégage-ment par le Ministère de la Guerre.

Tous ces documents n'auraient pas pu être communicables en raison du respect d'un délai de 120 ans. Mais au moyen de la dérogation générale prise le Ministère de la Culture, la consultation pourra avoir lieu dans les salles de lecture pour la période jusqu'en 1921 et en ligne pour la période jusqu'en 1913.

● Cartes de combattants :

Une loi de 1926 a mis en place la carte de combattant pour tous ceux qui ont participé à des combats après 1870 et à ce titre, 41000 demandes ont été formulées. Comme elles comportaient des informations administratives, certaines ont pu être détruites. Toutefois, pour celles qui ont été conservées, l'intérêt reste pour la photo qu'elles comportent. Le Ministère de la Culture a accordé un budget de 7000 € pour la numérisation de 32000 fiches qui seront mises en ligne à partir de sep-



tembre 2014. Il sera demandé à la SAGA, d'organiser une équipe de bénévoles pour réaliser l'indexation de ces cartes.

●Collecte nationale : Sous l'égide des Archives et de la Bibliothèque Nationale de France, une collecte aura lieu auprès des détenteurs d'archives privées du 04 au 15 novembre 2013, en vue de la numérisation de documents familiaux (récits de soldats civils, journaux, carnets, lettres, etc..) et leur mise en ligne sur le site de la bibliothèque numérique européenne.

►Expositions aux archives

La prochaine exposition, du 22 octobre 2013 au 31 mars 2014, sera consacrée aux incunables et post incunables, en provenance de la bibliothèque du Grand Séminaire.

Henri SEVENIER remercie Mme PORTE pour sa disponibilité et les excellentes relations qu'elle entretient avec la SAGA, et souligne la qualité de l'accueil de l'ensemble du personnel des Archives Départementales, leur disponibilité et leur gentillesse.

Dans la salle, Jacques DUMAS annonce qu'une démarche a été effectuée auprès de Planete-genealogie pour la mise en ligne fin d'année 2013 et début d'année 2014, des données des contrats de mariage et des testaments issus de « l'opération notaires » ce qui représente environ 50.000 actes.

Remise d'un DVD à M. René GOUDARD :

A la suite de la convention passée avec le Conseil Général de l'Ardèche pour la numérisation de l'Etat-civil de la période révolutionnaire de 1793 à 1803, il a été constaté de nombreuses lacunes qui pouvaient être comblées par les actes de catholicité. Une convention tripartite entre la SAGA et l'Association Diocésaine de Viviers et le Conseil Général a permis la numérisation de ces actes.

En remerciement de cette confiance, Nathalie MAILLET, active bénévole de la numérisation de la région nord Ardèche, remet à M. René GOUDARD, Chancelier de l'Evêché de Viviers, le premier DVD des actes de catholicité concernant dix paroisses du nord Ardèche.

Henri SEVENIER remercie M.GOUDARD et Monseigneur BLONDEL.

Ensuite, il fait un point sur les diverses activités de la SAGA :

►Etat civil révolutionnaire :

137 communes sont actuellement en ligne sur le site du Conseil Général. D'autres communes sont en cours de réalisation.

►Opération notaires

2.000 registres ont été photographiés, ce qui repré-



sente 1.200.000 photos. Les tables complètes de 149 notaires sont terminées, soit 1.040 registres.

►Refonte des tables des BMS des registres paroissiaux.

Ce projet de corriger les éventuelles erreurs et lacunes existantes nécessitera un maximum de bénévoles.

►Travaux d'isolation du local de Chomérac.

Des devis ont été demandés à différents artisans.

►Reconnaissance d'utilité publique.

Le dossier est en cours d'instruction au Ministère de l'Intérieur.

►Participations de la SAGA aux Journées Européennes du patrimoine les 14 et 15 septembre 2013 sur le thème : «1913 -2013 - 100 ans de protection du patrimoine».

►Forums locaux et régionaux.

Clôture par Henri SEVENIER :

Après l'énoncé du programme de l'après-midi, il demande aux participants de se réunir pour la photo-souvenir du congrès, avant l'apéritif offert par la municipalité de Saint-Cyr, et le repas élaboré par M.MARMEY, traiteur connu pour son intervention dans de précédents congrès.

L'Après- midi une partie des congressistes participe à une visite commentée du village de Saint-Cyr, tandis qu'en salle se déroule une exposition d'outils anciens liés au travail de la vigne par l'association «Mémoires de Saint-Cyr». Divers ateliers sont organisés.

- démonstration du travail de relieur avec Emile VALIER et Hubert DALLARD,

- stand de la SAGA pour la vente de revues, brochures, arbres généalogiques, et CD des Patronymes Ardéchois et présentation des registres par Maryline BLANC, Robert CHENIVESSE, Céline CURINIER et Marie-Christine GIT,

- stand des associations de généalogie et de la société de logiciels Génétique,



- exposition d'arbres généalogiques,
- atelier rencontres et échanges avec Jean-Pierre PATTARD,
- atelier d'initiation à la numérisation avec Jacques BERGON,
- atelier sur la connexion à Planète-généalogie avec Jacques DUMAS,
- distribution gratuite de boissons par Claire BRUYERE.

A noter que pour la première fois, nous ouvrons les portes au public non adhérent ; de nombreux Saint-Cyriens nous rendent visite. En fin d'après-midi, progressivement la salle se vide ; 2013 fut un bon crû.

Josianne CHAREYRE, Claire BRUYERE, Jacques DUMAS

Absents excusés :

- M. Hervé SAULIGNAC, Président du Conseil Général de l'Ardèche, représenté par Madame Corinne PORTE
- M. Benoit CHARENTON, Directeur des Archives Départementales de la Drôme
- M. François STEVENIN, Chef de service aux Archives Départementales de l'Ardèche
- M. Pierre LADET, Président de MATP (Mémoire d'Ardèche et Temps Présent)
- M. Michel GUIGAL, Président d'honneur de la SAGA



Remise du CD des registres de catholicité de la période révolutionnaire à M. GOUDARD

De g à d : Frédérique Mounier Présidente de Vivelay, Marie-Hélène Reynaud Adjointe au Maire de Davézieux, historienne, Jean-Marc Janin Président de Mémoires de Saint-Cyr, Corinne Porte Directrice des AD de l'Ardèche, Nathalie Maillet de la SAGA, Henri Sévenier Président de la SAGA, Jean-Claude Oriol Maire de Saint-Cyr, René Goudard Chancelier de l'évêché du diocèse de Viviers.

Les associations et leurs représentants

- Mme Chantal GENSEL, Présidente d'EGDA (Etudes Généalogiques Drôme Association)
- Mme Nadine CHABANNE EYRAUD, Présidente du CGDP (Cercle Généalogique de la Drôme Provençale)
- Mme Claude SCARPELLI, Présidente de CGD (Cercle Généalogique du Dauphiné)
- M. Jean-Louis COSTE, Co-président du CGRP (Cercle Généalogique Romanais et Péagois et de la Drôme des Collines)
- M. Jacques ROBERT, Vice-président du CGVVR (Cercle Généalogique de Vienne et de la Vallée du Rhône)
- M. Robert BOYRARJON, Président des « Amis de Bourg Argental »
- M. Henri JAILLARD, Président d'AG Loire (Association Généalogique de la Loire)
- Mme CHENIVESSE, de GUG (Généalogie Uzerche Gard)
- Ainsi que le CDIP (Généatique).



X hors 07

Quand les Ardéchois
se marient
hors de leur département



Tous vos relevés concernant cette rubrique permanente doivent être impérativement adressés directement à cette adresse :

Jean-Pierre PATTARD
Chantepierre Brune
07210 Saint-Symphorien sous Chomérac
jean-pierre.pattard@wanadoo.fr

Monsieur Pierre SOUCHERE a, pendant de nombreuses années, compilé et mis en forme vos questions et réponses dans cette rubrique. A présent, il a souhaité «passer le flambeau» ; notre ami Jean-Pierre PATTARD s'est proposé pour prendre la relève, c'est donc à son adresse ci-dessus que vous devrez transmettre vos relevés.

Le Président, les membres du Conseil d'Administration, le Comité de Rédaction de la revue ainsi que tous les adhérents de la SAGA tiennent à remercier chaleureusement M. SOUCHERE pour tout le travail accompli au cours de ces années.

Dans la Haute-Loire

Mariages à Saint-Paul-de-Tartas, relevés par Jacques Dumas, AD 43

- 29.06.1818 **BORELLI Louis**, °19.01.1781, fs de +Louis et de Jeanne HUGON de Montlaur à Coucouron. Vf de Marianne CHAULET +16.08.1817.
ROCHER Anne Marie, fa de Joseph (sans nouvelles depuis 27 ans) et de Marie AGRAIN de Saint-Paul-de-Tartas.
 24.07.1819 **LUITAUD Jean Baptiste**, °15.05.1792, fs de Jean et de +Jeanne HAON de Roudigon à Coucouron.
ENJOLRAS Marianne, °25 nivose an II, fa de +Pierre et de Thérèse Ollier de Saint-Paul-de-Tartas.
 23.10.1821 **ARNAUD Jean Louis Joseph Saturnin**, °29.11.1792, fs de Jean Baptiste et de +Marianne MARCONNES de Saint-Paul-de-Tartas.
ENJOLRAS Rosalie, °30.03.1797, fa de Vital et de +Marie ENJOLRAS de Mallevieille à Coucouron.
 08.02.1822 **Pierre dit FOURNET**, enfant trouvé le 02.12.1780 à Lachamp Blazère à Lespéron.
PAGES ROSE, °8 fructidor an II, fa de +Alexis et de +Jeanne Marie ARCHER Saint-Paul-de-Tartas.
 04.06.1823 **ENJOLRAS Jean**, °27 frimaire an V, +Jean Baptiste et de Marie Rose ENJOLRAS de La Fayette à Saint-Paul-de-Tartas.
MONDILHON Marie, °26 fructidor an II, fa de Sébastien et de Marie Madeleine TESTUD du Planial à Saint-Etienne-de-Lugdarès.
 07.10.1823 **ODDES Pierre**, °4 frimaire an II, fs de Jean Pierre et de +Ursule ANJOLRAS de Villevieille à Coucouron.
GOURJON Jeanne, °28 fructidor an VII, fa de Jean Paul et de Marie LEYRE de Saint-Paul-de-Tartas.
 15.04.1825 **CLAVEL Pierre**, °17 brumaire an VII, fs de +Barthélémi et de Jeanne Marie BEAUMEL de Pestels à Lespéron.
PAGES Marguerite, °9 vendémiaire VI, fa de +Jean et de Marie BAUDON de La Vilette à Saint-Paul-de-Tartas.
 20.06.1827 **LUTAUD François**, 25a, fs de Jean et de +Jeanne HAON de Roudigon à Coucouron.
BOIT Anne Marie Rose, °24.07.1807, fa de Jean Baptiste et de Madeleine GOURJON de Saint-Paul-de-Tartas.
 07.02.1826 **BONHOMME Augustin**, °14.04.1790, fs de +Jean Louis et de +Marie LEYRE de Maison Seule à Coucouron.
DUCLAUX Marie, °3 prairial XII, fa de +Vital et de Marie CEDAL de La Vilette à Saint-Paul-de-Tartas.
 13.04.1826 **TOURNAYRE François**, °12 nivose III, fs de +François et de Marie Victoire ARNOUX des Hermès à Vielprat.
VEYRADIER Marie, °30 fructidor X, fa de Jean Pierre et d'Agnès GREGOIRE de Villeneuve à Lachapelle-Graillose.
 17.04.1826 **BELIN Jean**, °26.08.1792, fs de +Jean et de +Marie TEISSIER de Coucouron.
BRUSCHET Catherine, fa de +Augustin et de Madeleine FAUCON de Saint-Paul-de-Tartas.

Mariages à Lafarre 43 (ancienne paroisse du diocèse de Viviers), relevés par Jacques Dumas, AD 43

- 4 ventose X **SABATIER Jean**, °19 germinal II, fs de Pierre et de Marie EXBALIN de Coucouron.
TOURIER Marie, 19a, fa de Jean et de Marie JOLIVET d'Avalet à Lafarre.
 5 pluviouse IX **GOURJON Pierre**, 36a, °02.10.1764, fs de +André et de Marianne GRASSET de La Bessayre à Lafarre.
GRASSET Marianne, 19a, °30.03.1781, fa de Louis et de Marianne MASSEBEUF du Pièbre à Lachapelle-Graillose.
 1 vendém IX **JAC Antoine**, 19a, °04.10.1781, fs de +Antoine et de Madeleine GAZAGNON du Cros de Lafarre.
JALLAT Agathe, 22a, °29.08.1778, fa de Pierre et de Madeleine VALETTE de Boissonoux à Lachapelle-Graillose.
 18 nivose VI **OLIER Jean**, 35a, °13.04.1764, fs de +Jean et de +Marianne ARCIS de Lafarre.
FORESTIER Marie Rose, 24a, °05.01.1774, fa de Jean et de Marie BRESSON de Coucouron.

Un mariage remarquable (les effets de la conscription) :

- 12 vendé VI **BONAUD Jean François Régis**, 21a, 11.06.1776, fs de Pierre et de Jeanne Marie BRUSCHET de Lafarre.
LOURDIN Marie, 82a, °15.09.1715, Vve de Louis GOURJON, fa de +Pierre et de + Marie BRESSON de Coucouron.
Mariages à Vielprat (ancienne paroisse du diocèse de Viviers), relevés par Jacques Dumas, AD 43
- 18.07.1672 **BOUSCHET Jean** de Vielprat.
ANJOLRASSE Jeanne de Coucouron.
- 28.01.1674 **ROBERT Claude** de Coucouron.
BESSON Marie de Vielprat.
- 09.07.1686 **VOLE Illaire**, de La Fare (43).
BERNARD Marie du Besset de Vielprat.
- 15.10.1699 **MAZET François**, fs de +Antoine et de Catherine AVIT des Hermès à Vielprat.
GILBERT François, fa de °Jacques et de +Antoinette CHAREIRE de Maraboutet à Coucouron.
- 25.10.1725 **CROS Sixt**, fs de Vital et de Claude ENJOLRAS de Leyris à Vielprat.
BEAUZON Antoinette, fa de +Simon et de Catherine NOET d'Issanlas à Coucouron.
- 05.03.1726 **GIRARD Jean Pierre**, fs de Pierre et de Catherine MIALES de Saint-Pierre-de-Salette.
TESTUD Catherine, fa de Vital et de Louise LAURENS du Largier de Lafarre (43).
- 01.02.1729 **PASCAL Jean**, fs de +Jean et de Catherine AZEMARD du Carnavet à Vielprat.
GRANGE(S) Marie, fa de Guillaume et de Catherine DAUDE de Lafarre (43).
- 30.01.1730 **VENTALON Vital**, fs de +Vital et de Marguerite DUNY de Pomeyrols à Saint-Cirgues-en-Montagne.
BOUNAUD Jeanne, Vve de Martien GRANAYRE, fa de +Jean et de Françoise MONTEIL des Hermès à Vielprat.
- 08.11.1734 **BOUQUET Vital**, fs de Michel et de +Marie CUZEL des Arcys de Vielprat.
BONNET Louise, fa de Jean et de +Jeanne BRUN de Trépis à Coucouron.
- 27.01.1733 **CLAUZIER Pierre**, fs de Gabriel et de +Jeanne REYNAUD des Llarger à Lafarre (43).
ROUVIER Claire, fa de +Claude et de +Thoinette BERNARD des Hermès à Vielprat.
- 07.02.1736 **HABELHION Marc**, fs de +Dominique et de Jeanne GARDES de Lafarre (43).
QUEYREYRE Jeanne, fa de Claude et d'Antoinette JAC de Leyris à Vielprat.
- 06.05.1741 **REYNAUD Jacques**, 28a, fs de Jean Antoine et de Jeanne MOULIN de Ribeyre à Saint-Cirgues-en-Montagne.
SENAC Françoise, 32a, fa d'Antoine et de Suzanne COMBE des Hermès à Vielprat.
- 03.02.1750 **PASCAL Jean Antoine**, 30a, fs de +Jean Antoine et de Marie TEYSSIER de Lafarre (43)
AUTUCHE Marie, 28a, fa de Jean Antoine et de Jeanne BARTHELEMY des Arcis à Vielprat.
- 27.06.1752 **MENUT Jean**, fs de Jean et de Jeanne VIDIL des Hermès à Vielprat.
BONNET Marianne, fa de +Marc et de Clauda BREYSSSE de Lachapelle-Graillose.
- 05.02.1754 **ENJOLRAS Pierre**, fs de Pierre et de Jeanne CHANIAL de Coucouron.
AGRAIN Jeanne Marie, fa de +Jean Baptiste et de +Marie SURREL du Montet à Vielprat.
- 16.02.1758 **GAIGNE Jean Antoine**, fs de +Pierre et de Jeanne AURAS du Vallet à Lafarre (43).
AZEMARD Anne, fa de +Jean et de Marie SABBATIER des Leyris à Vielprat.
- 13.03.1774 **LACROZE Michel**, fs de Claude et de Suzanne DUPLAN de Conchis à Genestelle.
PASCAL Marie, fa de Jean et de Jeanne DUCROS de Vielprat.
- 17.01.1775 **PRAT Pierre**, fs de Pierre et de Marie BONNEAUD des Hermès à Vielprat.
LIABEUF Jeanne, fa de +Pierre et de Françoise SOUCHE de Sablières à Lachapelle-Graillose.
- 07.02.1775 **FALGON Jean Pierre**, fs de +Pierre et de Louise VOLLE de Vazeille à Lachapelle-Graillose.
PASCAL Madeleine, fa d'Antoine et Marie AUTUCHE des Arcis à Vielprat.
- 11.02.1777 **VERNES Jean Antoine**, °23.12.1740 fs de +François et de Jeanne JOLIVET de Téoule à Coucouron.
BESSON Anne-Marie, fa de Jean, tailleur d'habits, et de Marianne BERNIAUD des hermès à Vielprat.
- 07.07.1778 **FAURE Antoine**, fs de +Pierre et de Marie MASCLAUX du Mas à vielprat.
BONNEFOY Marie, fa de +Joseph et de Louise EXPERTON du Cros de Lafarre (43)
- 22.09.1778 **QUEYREYRE Claude**, fs de +Jean et de Magdeleine SOUCHE des Arcis à Vielprat.
GUERIN Rose, fa de +Etienne et de Marie ENJOLRAS du Bouchet de Coucouron.
- 28.11.1780 **PASCAL Jean Pierre**, fs de Claude et de +Anne FORESTIER de Theule à Coucouron.
BRUN Jeanne Marie, fa de Louis et +Jeanne MARCONNET des Arcis à Vielprat.
- 11.02.1782 **BOUCHET Claude**, fs de Jean et de +Marie BRUN des Arcis à Vielprat.
GRASSET Marianne, fa de Jean Baptiste et de +Françoise MENABE du Cros Verdier à Lafarre (43).
- 3 pluviöse II **REYNAUD Jean Louis**, 27a, fs de +Benoit et de Catherine GUERIN de Chabanes à Coucouron.
PRAT Jeanne Marie, 20a, fa de +Pierre et de Jeanne AGRAIN du Montet à Vielprat.

Juliette de Vivarez

Poésies inédites de Clotilde de Surville, Publiées par MM De ROUJOUX et Charles NODIER, Paris, Nepveu éditeur, 1826

P231 à 242 (Relevé par J. DUMAS)

La naissance obscure de cette aimable enfant me paraît un titre de plus pour lui donner un article dans cette liste, quoiqu'il ne reste d'elle que sept stances qui ne sont même pas en français : elles sont en langue d'Oc. Son vrai nom (supposé même que ce ne fut pas un enfant trouvé) n'a pas été transmis par Clotilde. Elle naquit au village d'Arcens, dans cette partie affreuse du Haut-Vivarais, qu'on appelle vulgairement Les Boutières, au pied de la haute montagne du Mezenc. Sans parents, sans ressources, et sans biens, elle garda les chèvres dans sa première jeunesse ; et, sous les haillons de l'indigence, elle ne laissait pas que d'attirer les jeunes gens sur ses pas, à raison des agréments de sa figure et de l'étendue mélodieuse de sa voix : mais elle rejetait fièrement leurs hommages, et donna de sa sagesse une opinion si respectable à tous les environs, qu'on la citait, à quatorze ans, comme le modèle des filles, dans un lieu appelé par Clotilde le pays des jolis garçons.

Madame de Surville, que le hasard amena près de ce village, durant le séjour qu'elle fit avec sa Rocca chérie, dans le château de Songré, ne put

ouïr cette charmante

voix sans se ré-

crier de sur-

prise, et la

belle ita-

lienne se

crut trans-

portée dans

les bos-

quets de

l'Apen-

nin.

C'était au

coucher du

soleil et dans

les ardeurs de

la canicule. Après

avoir joui quelques

instants du plaisir

d'écouter la bergerette, à

peine alors dans son treizième été, elles

s'en approchèrent avec l'air du plus tendre inté-

rêt ; et les réponses naïvement spirituelles qu'elle fit à leurs

questions, ne les étonnèrent pas moins que les sons harmo-

nieux dont elle accompagnait des vers plus surprenants en-

core. En l'accablant de caresses, elles ne purent lui faire

accepter qu'un petit collier à grains rouges, des ciseaux et

deux lacets de soie. Près de deux ans s'écoulèrent sans qu'elles

s'en informassent, davantage, mais non sans y penser souvent,

jusqu'à l'époque fatale où Clotilde apprit la mort tragique de

son jeune époux.

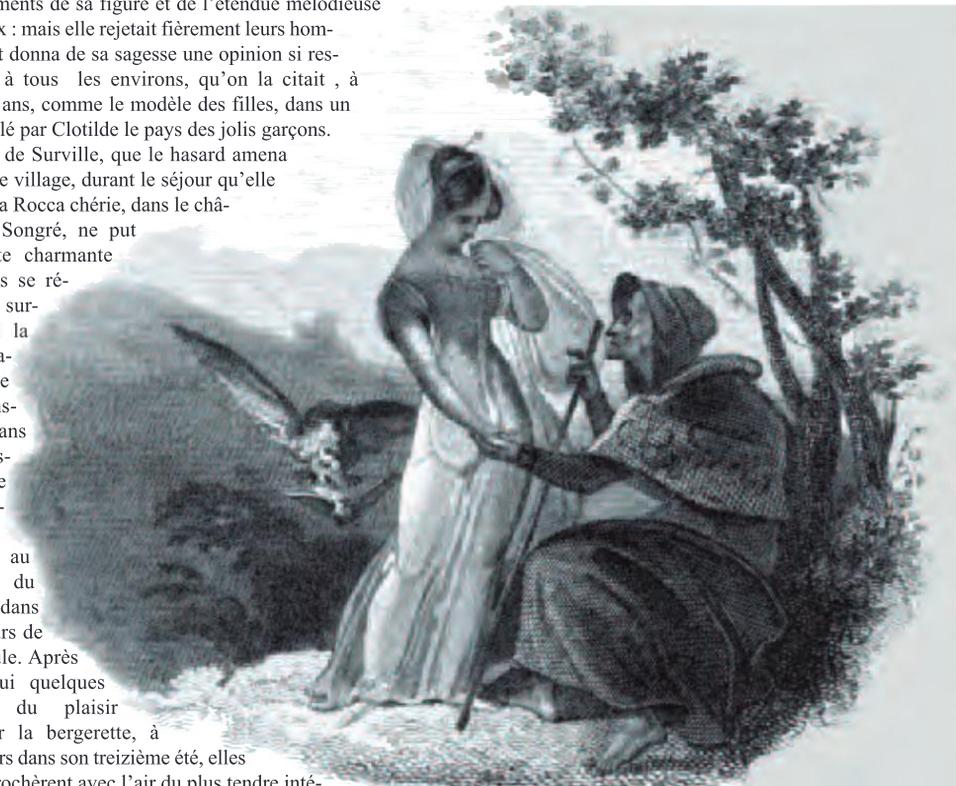
Cette nouvelle désastreuse, quoiqu'au sein de la confusion gé-

nérale et de toutes les sortes de deuil sur presque tous les

points de l'empire français, n'en fut pas moins annoncée d'un

bout à l'autre du Vivarais comme une calamité publique. Outre les vifs regrets qu'excitait la perte du jeune chevalier, dont les grâces, la douceur, la bravoure, la sagesse et les exploits déjà brillants y réunissaient les suffrages, vingt familles distinguées avaient à partager cette désolation.

Le bruit vint aux oreilles de la bergère : et, tandis qu'entourée de la fille des Tynds, de Rocca, de Charlotte Ferrière, de Jeanne de Landry et de Mademoiselle de Lyonne dont je parlerai bientôt, Clotilde se livrait aux larmes qu'un excès de douleur avait déjà trop contraintes, on vit arriver Juliette échevelée, pâle, hors d'elle-même, et qui vint se jeter aux



pieds des deux amies, où les premiers mots qui sortirent de sa bouche furent coupés d'affreux sanglots. Rocca la releva, presque sans la reconnaître, tant elle avait grandi, pris un air si peu conforme à ses occupations rustiques, et gagné du côté de ses traits.

Elle, sans détour, qu'en proie aux mêmes regrets que Madame de Surville, et pour le même objet qu'elle, sa douleur n'était susceptible que d'un genre de consolation, celui de finir sa vie où Bérenger avait pris naissance, et de se consacrer tout entière à servir la mère et l'enfant de son bien-aimé.

Clotilde n'entendit point ces paroles ; il est probable que Rocca ne les lui répéta jamais. Rien n'aurait dû, toutefois,

moins l'inquiéter sur la fidélité d'un mari qui n'aime qu'elle. Voici le fait. Sept mois auparavant, la curiosité de ce jeune homme l'avait porté à se détourner de quelques lieues, pour aller seul, sans armes et sous un habit commun, vérifier ce qu'on lui disait quelquefois de la de la jeune chevreuse d'Arcens, que sa femme et Rocca lui donnèrent pour un prodige. Il trouva leurs éloges fort au-dessous de la vérité, et renchérit beaucoup sur les caresses et les attentions dont ces dames l'avaient comblée. Juliette ne tint pas contre les regards séduisants de cette figure aimable et touchante à qui rien ne résistait ; et quoique Bérenger eût près de deux fois son âge, et qu'il ne lui parlât de rien moins que d'amour, elle s'en éprit si vivement, qu'en le voyant partir, sans savoir où ce bel étranger s'en allait ; elle versa des torrents de pleurs, dans la cruelle impossibilité de le suivre. Dès lors, l'imagination enflammée du souvenir de son bel ami, cette malheureuse fille ne s'occupait que d'en chanter les attraits, que de s'en décrire incessamment tous les charmes, non sans quelque espérance de le revoir un jour.

Les détails horribles de son trépas qu'elle ouït bientôt raconter par des déserteurs de l'armée du Roi, ne se donnèrent point sans en rappeler les qualités peu communes. Le portrait qu'on en fit la frappa d'autant plus qu'elle ne l'eût pas mieux dépeint, tant était vive et profonde l'expression qu'il faisait sur l'indifférence même. A cela se joignit l'idée fortement conçue de l'avoir vu tout sanglant et percé de coups, la nuit, l'heure et l'instant où l'on disait qu'il avait succombé sous les murs d'Orléans, avec trente compagnons de son héroïsme.

Elle ne douta plus que celui qu'elle avait cru peut-être fait pour elle, ne fût cette victime intéressante des Anglais, et qu'elle n'eût aimé un objet ailleurs lié par des nœuds indissolubles ; mais son tendre amour n'en prit que des accroissements plus vifs. Tout-à-fait étrangère aux bienséances, et n'obéissant qu'aux mouvements d'un cœur neuf et pur comme le jour qui l'éclairait, elle vola droit à Vesseaux, pour se dévouer au service de Clothilde.

Elle la connaissait pour être l'une de ces deux femmes charmantes qui l'avaient si tendrement accueillie au pied du mont de Mezenc. On la reçut comme une fille adoptive, et ce n'est pas elle qui contribua le moins à mettre quelque appareil sur une plaie qui jamais ne devait guérir. Rocca l'instruisit dans la langue italienne, dans la musique, dans la peinture ; et ses progrès furent tels, qu'au bout d'un an, ou guère davantage, elle essaya le portrait de celui qui l'occupait encore, et qui l'occupait jusqu'à la mort. Longtemps après, le peintre Bellini, frappé du talent prodigieux qui respirait dans cet ouvrage, n'osa ni le retoucher ni le recopier, en disant que le sentiment pouvait seul atteindre à cette vérité sublime, et que ce serait attenter à ses droits que d'oser réaliser son plus parfait chef-d'œuvre. Juliette avait commencé à prodiguer tous ses soins au jeune fils de Bérenger et de Clothilde, âgé de six ou sept ans ; elle fut secondée dans cet agréable emploi, durant quelque temps, par celle dont l'histoire est liée à la sienne, depuis cette époque jusqu'à son décès : Sophie de Lyon.

Je n'ai guère vu que son nom dans les livres conservés des mémoires de Clothilde, dont elle fut le premier disciple, puisqu'elle était à Vesseaux avant Juliette du Vivarez. A peu près du même âge que cette bergère, elle ne tarda point à lui donner son cœur, et leur amitié fut indissoluble. Lyon vit le jour à Flogny, ou plutôt dans un château situé au confluent de l'Armançon et de l'Yonne ; son père s'appelait Robert de Flo-

gny ; sa mère, Eléonore de Bragelongne. Ce ne fut point le hasard qui la rapprocha de Clothilde, mais le désir ardent de la connaître et de profiter de ses leçons.

Je n'ai guère vu que son nom dans les livres conservés des mémoires de Clotilde, dont elle fut le premier disciple, puisqu'elle était à Vesseaux avant Juliette de Vivarez. A peu près du même âge que cette bergère, elle ne tarda point à lui donner son cœur, et leur amitié fut indissoluble. Lyon vit le jour à Flogny, ou plutôt dans un château situé au confluent de l'Armandon et de l'Yonne ; son père s'appelait Robert de Flogny ; sa mère, Eléonore de Bragelongne. Ce ne fut point le hasard qui la rapprocha de Clotilde, mais le désir ardent de la connaître et de profiter de ses leçons. Seule, peut-être, au-delà de la Loire, elle avait senti tout le prix de cette héroïne adressée à Bérenger, en l'année où moururent Henri V et Charles VI. Ce style la frappa d'autant plus qu'elle était vraiment poète ; et, quoique très enfant elle obtint de son père, à quelque temps de là, d'aller former ses talents sous les yeux de son noble modèle. C'est d'elle que Juliette reçut le nom de Vivarez, sous lequel on l'a toujours depuis désignée, et qui l'enorgueillissait beaucoup. Sophie avait un grand fonds de douceur, de modestie et de sensibilité ; mais, sérieuse et taciturne, on l'aurait soupçonnée de fierté, de morgue et de caprice. Clotilde l'appelait son petit ours bien léché.

Sa figure était tout à la fois régulière et séduisante : elle grandit assez tard ; mais sa taille devint plus élevée que son sexe ne le supposait : elle n'était même parfaitement bien que sous l'habit d'homme ; rien alors n'égalait ses grâces ni sa beauté. Mais qu'en arriva-t-il ? Elle fit des passions fatales, des passions qu'elle ne put éteindre, même en réparant sous ses vêtements naturels. On cite, entre autres méprises de ce genre, celle d'une jeune enfant de douze ans, qui, s'étant éprise avec fureur de mademoiselle de Lyon, résista, pendant quarante mois, à tous les moyens qu'on employa pour sa guérison, et vit finir ses jours de consommation, en prononçant ce nom funeste jusqu'à son dernier soupir. L'objet de tant d'amour était alors en Champagne, d'où elle ne revint que deux ans après. On essaya longtemps de lui cacher ce terrible et bien involontaire effet de ses charmes ; mais elle ne l'apprit que trop tôt. Saisie incontinent d'une douleur profonde, et se rappelant des circonstances qui lui firent craindre, non sans raison, d'avoir occasionné d'autres malheurs, elle se détermina bientôt à consacrer aux larmes de la pénitence tout ce qui lui restait encore de beaux jours. Rien ne lui coutait que de se séparer de Juliette et de Clotilde : celle-ci la chérissait à l'égal d'une fille ; l'autre ne vit jamais en elle que sa sœur. Mais elle était trop véritablement appelée. Une inclination que l'on ignore, dont Juliette seule a pu connaître le secret, constamment inconnu de Clotilde et de Rocca, fut aussi vraisemblablement pour beaucoup dans cette résolution méditée. Sa maîtresse bien-aimée n'oublia rien pour l'en détourner : tout fut inutile près de cette âme forte, que ne dirigeaient ni le désespoir, ni le fanatisme, ni l'illusion. Elle disposa d'un tiers de ses biens en faveur de sa chère Juliette ; et cette fortune était plus que suffisante pour l'établir d'une manière infiniment supérieure à sa naissance, et digne de l'espèce de rang qu'elle avait acquis. Vingt partis avantageux n'avaient point attendu cela pour la solliciter au mariage. La piété éclairée de Lyon enflamma Juliette pour un époux céleste. Tontes deux, en même temps, s'arrachèrent aux bras de la malheureuse Clotilde.

L'abbaye de La Villedieu, sous la colline d'Aubenas et à peu

de distance de Vessex, fut l'asile qu'elles choisirent de concert, pour s'y livrer à la vie contemplative et à l'exercice de toutes les vertus. La voix de Juliette organe des compositions sublimes de Lyonne, attirait un concours prodigieux d'amateurs dans cette église renommée, mais craignant que la piété n'en fut pas l'unique objet, et fatiguées des éloges mondains qu'elles recevaient à l'envi l'une et l'autre, elles se hâtèrent de sacrifier, ce dernier triomphe à la religion. Visibles désormais seulement pour leur tendre amie, ni les grâces de leur figure, ni l'amabilité de leur caractère, ni les agréments de leur conversation n'avaient rien perdu, même après dix ans de retraite; la mort seule put fermer les plaies toujours saignantes de leurs cœurs. Avaient-elles une même source? Clotilde l'ignorait.

J'ai dit que Sophie de Lyonne était parvenue tout à coup à la plus haute taille; il en fut de même de ses progrès dans les sciences, et spécialement dans son art. Avec beaucoup d'esprit, elle avait, jusqu'à dix-neuf ou vingt ans, la mémoire et l'imagination également paresseuses; l'étude la plus légère épuisait toutes ses facultés; elle ne se rappelait rien de ce qu'elle avait pu lire, et le manuscrit qui cent fois s'offrit à sa vue, avait toujours pour elle les charmes de la nouveauté. Elle ne saisissait les rapports entre les objets qu'avec une peine incroyable; elle écrivait pourtant, quelquefois de génie; mais elle se concevait si peu, que la vive et pétulante Juliette s'impatientait à lui interpréter ses propres idées, à lui en développer la richesse et la progression. Comme disait, depuis

Malherbe, au sujet de Maynard et de Racan, Clotilde assurait que de Juliette et de Lyonne on ferait un très grand poète, si l'on pourvoit les réunir. Mais la réflexion et le travail surmontèrent si bien ces obstacles, que Sophie récita l'Illiade entière, après une étude de quinze ou vingt jours; et, dans un poème lyrique dont je ne sache pas qu'on ait rien conservé, ne s'exprima, du commencement jusqu'à la fin, qu'en métaphores audacieuses, elle qui jusqu'alors n'avait su ce que c'était qu'une image non plus qu'une comparaison. Clotilde, rapprochant cet excès de fécondité de sa stérilité première, sa taille gigantesque de sa petitesse première, et son ardeur infatigable au travail de son éloignement naturel pour l'étude, Clotilde lui dit un jour: « Vous ne vous arrêtez donc jamais, ma chère! Que n'aurions-nous donc pas à craindre, si l'amour succédait à votre insensibilité? La sagesse même a ses bornes; vous n'en mettez à rien ». Clotilde ne savait pas tous les secrets de son élève.

Elle a donné des hymnes à l'église; il en est trois vraiment dignes du siècle d'Auguste, ou, si l'on veut, de Constantin. Ses cantiques spirituels ont tout le feu, la souplesse et la douce langueur des chansons d'Agnes de Bragelongne, sa parente; Juliette les traduisit délicieusement en languedocien. On doit à leur zèle commun la vie et les colloques amoureux de sainte Thérèse, celles de sainte Barbe et de sainte Agnès, et quelques oraisons ou respirent également l'édification, le sentiment et l'éloquence.

■

Comment sont-ils morts ?

Suite de la page 7

Acte N°13, Saint-Pierre-des-Maccabés le 22 septembre 1890

Joseph CABUT, 56 ans, cultivateur, natif de Rochepeule, veuf de Marie Euphrosie BERT

Fils de feu Jean Pierre et de feu Marguerite TÊTE de Rochepeule.

Décédé le 22 septembre 1890 à 11h du matin dans la maison de Jean CHOMEL, au Réal.

Déclaré par son frère Pierre CABUT, 61 ans, cultivateur, et par son neveu, Régis CABUT, 24 ans, cultivateur, tous deux de Rochepeule.

- GABUS Xavier, 17 ans, fils du précédent, mort dans les mêmes circonstances que son père.

Acte N°13, Saint-Pierre-des-Maccabés le 22 septembre 1890

Xavier CABUT, 17 ans, cultivateur né au Réal à St-Pierre-des-Maccabés, fils de Joseph et de feu Marie Euphrosie BERT.

Décédé le 22 septembre 1890 à 11h du matin dans la maison de Jean CHOMEL, au Réal.

Déclaré par son oncle Pierre CABUT, 61 ans, cultivateur, et par son cousin germain, Régis CABUT, 24 ans, cultivateur, tous deux de Rochepeule.

Jacques DUMAS

Relevés sur le site Web des AD de l'Ardèche

Nota : Je n'ai pas trouvé certains actes, soit ils n'existent pas, soit ils ont été déclarés dans d'autres communes. Les lecteurs qui trouveraient les manquants peuvent me transmettre les références.



REMISE DE REGISTRES *par Freddy HOFFERT*

SAINT-BARTHÉLEMY-GROZON



Poursuivant la remise des volumes aux communes, nous nous sommes donc retrouvés le jeudi 22 novembre 2012, Roger Desbos le bénévole qui a réalisé tout le travail en Mairie, Nathalie Maillet, et moi-même, dans le village de Saint-Barthélemy Grozon pour cette tâche toujours aussi agréable. Et monsieur Espenel le Maire, nous a particulièrement bien reçus dans une sympathique ambiance et autour d'un verre de l'amitié. Comme toujours une passionnante conversation sur ce village s'en est suivie, alors que nous avons été rejoint par monsieur Jacques Malard de correspondant local du Dauphiné Libéré, qui écrira un article sur cette petite réunion. Cette nouvelle commune aura donc son Etat-civil 1793-An XI entièrement couvert par le travail des bénévoles de la SAGA.

BEAUCHASTEL



En soirée de ce mardi 26 février 2013 nous étions attendus par monsieur Alain Valla le Maire de Beauchastel, entouré de ses adjoints madame Annie Piccotti et messieurs Gérard Boissy et Jean-Marie Gérard, pour remettre à cette commune les 2 volumes réalisés sur son Etat-civil révolutionnaire. Christiane Magnon la bénévole qui s'était chargée des duplications en Mairie, et Nathalie Maillet qui avait rédigé les tables alphabétiques, m'accompagnaient dans cette toujours très agréable démarche. Et une fois de plus nous avons vu un Maire étonné par la qualité des volumes de la SAGA, mais aussi par la somme de travail que représentent ces réalisations de notre association. Puis une longue et passionnante discussion sur Beauchastel a terminé cette sympathique et chaleureuse soirée.

GILHAC-ET-BRUZAC



Pas facile de trouver la Mairie de Gilhac et Bruzac pour les chercheurs, parmi toutes ces jolies petites routes qui se croisent, se recroisent, mais surtout qui se ressemblent toutes. Mais nous sommes arrivés à l'heure en ce gris vendredi du 5 avril 2013, Nathalie Maillet et moi-même, pour remettre à monsieur Jean-Claude Schlotthauer le Maire, accompagné de monsieur Gilbert Bouvier son adjoint (également adhérent de la SAGA), le volume réalisé par notre association sur l'Etat-civil révolutionnaire de cette commune. Et la Mairie possédant déjà tout ce qui a été fait sur la période 1692-1792, beaucoup de questions sur le travail réalisé, mais aussi sur notre chère association.

SOYONS



Ce jeudi 30 mai 2013 en soirée, la SAGA représentée par Nathalie Maillet et Freddy Hoffert, a remis à monsieur Gérard Chapuis le Maire de la commune de Soyons, qui était accompagné de monsieur Barbe son secrétaire, un volume réalisé à partir des collections Communales et Départementales de l'Etat-civil pour la période 1793-An XII. Un travail de compléments et surtout de protection des registres anciens, qui est toujours très apprécié par les Mairies visitées par notre association.

ARRAS-SUR-RHÔNE



Petit village juché juste au pied de la Tour Brune, la Mairie d'Arras-sur-Rhône nous attendait ce mardi 11 juin 2013 pour la remise du volume réalisé par la SAGA sur son Etat-civil révolutionnaire. Nathalie Maillet et Freddy Hoffert ont ainsi remis à madame Brigitte Royer le Maire, un volume de la période 1793-An XIII de cette commune, volume qui viendra utilement compléter les deux déjà réalisés par la SAGA sur les Paroissiaux 1673-1792 de ce petit village.



Compte-rendu de la réunion de l'antenne parisienne de la SAGA du 04/06/2013

Depuis quelques temps, à la suite d'une demande de recherche demandée par M. Max RIEU, l'énigme sur le métier d'aide fruitier a déjà fait couler beaucoup d'encre et plusieurs définitions ont été données.

M. RIEU nous a fait part de ses recherches et de ses questions aux quelles nous ne pouvons apporter de réponse : *"Je suis confus de donner tant de travail à votre équipe de bénévoles. Le résultat de mes propres recherches semble rejoindre celui de Mme Constant que je remercie pour son apport."*

Larousse du XX^{ème} siècle. Fruitier: officier de Cour ayant charge de fruiterie (achat, conservation des fruits). Les fruitiers, officiers de la maison des princes français étaient des dignitaires. L'office comprenait 12 chefs, 12 aides, 4 somniers, 1 fruitier ordinaire.

Cette définition semble correspondre à la situation de mon Pierre Chandelier, aide-fruitier.

Restent les questions qui me taraudent: Pourquoi et comment un modeste laboureur du diocèse d'Uzès est allé prendre épouse en région parisienne en 1620. Comment a-t-il réussi à occuper une fonction auprès du Prince de Condé ? Pourquoi est-il revenu chez lui assez rapidement ? Questions sans réponses.....

Merci pour votre aide et compliments pour le travail que vous accomplissez.

Cordialement.

Max Rieu"

Certains sont intéressés par les monuments aux morts, notamment ceux de la vallée du Loing. Les questions qui se posent sont les suivantes où trouver les délibérations de l'époque? Qui décidait des noms à inscrire et pourquoi (en effet certains noms gravés ne correspondent pas à des habitants du lieu).

Si quelques adhérents de la SAGA ont des idées sur la question, nous les remercions de nous en faire part.

Autre question qui a déjà été soulevée : Nos archives personnelles, comment les sauvegarder. Le cas des archives publiques est un sujet qui n'est pas à notre portée en effet les technologies de sauvegarde seraient trop onéreuses pour le particulier. Les solutions en dehors des papyrus et autres tablettes d'argile consisteraient à imprimer sur papier de haute qualité ou par photo argentique et de les conserver à l'abri de la lumière et de l'humidité. Bien sur on peut aussi attendre la technologie miracle défiant le temps...

Les autres questions abordées durant cette réunion sont traitées par ailleurs dans le BOA.

François CROZE
Secrétaire de séance

L'Antenne SAGA/Île de France propose d'effectuer, pour les adhérents de la SAGA, des recherches de documents dans les Archives de la Région Parisienne.

Les demandes, rédigées de manière précise (lieu, type d'acte, date, nom, prénom, ...), sont à adresser à Alain Estéoule par courrier postal : 82 rue du Général Leclerc 92270 BOIS-COLOMBES

ou par courriel : alain.esteoule@orange.fr



**OPERATION
NOTAIRES**

*A ce jour,
1082000 photos, 1860 registres
260000 actes analysés...*

Sachant que ce sont les registres qui nous attendent, je renouvelle mon appel pour des RENFORTS pour nos prises de vues aux AD.

Me joindre à l'adresse Email ci-dessous, ou bien compléter le bulletin inclus dans les pages bleues du numéro 62.

jbergmail-notaires@yahoo.fr



NOS REGISTRES



La SAGA a été la première association généalogique à entreprendre la reproduction intégrale des anciens registres paroissiaux couvrant 380 communes de l'Ardèche, soit près de 2000 registres. Chaque registre, numérisé, a été agrémenté d'une table analytique. Ceux-ci peuvent être consultés sur place, dans notre local de Chomérac, voir page 2. Les images numérisées peuvent être consultées librement sur le site Web des Archives Départementales à <http://www.ardeche.fr/education-culture-jeunesse-sports/archives-departementales/consultation-en-ligne>. Les tables sont accessibles par internet, voir page 2. Enfin ces registres peuvent être commandés en prêt selon les modalités suivantes :

Prêt des registres

Commande : Seuls les adhérents peuvent commander par courrier à la **SAGA BP N°3 - 07210 CHOMERAC**, 2 volumes maximum simultanément. L'envoi suivant n'est fait qu'au retour du précédent. Sauf pour la première commande, il est impératif d'utiliser les imprimés spéciaux "demande de prêt" fournis lors des envois.

Délais : La durée normale de consultation est de 8 jours, acheminement postal compris. Ce délai est porté à 10 jours pour 2 volumes.

Participation financière : 6€ par volume pour une semaine + frais de port en sus selon le poids.

La semaine supplémentaire 9€ par volume. N'oubliez pas au retour du ou des registres, de joindre la "fiche de prêt" et votre chèque de règlement.

Manipulation : Prenez le plus grand soin de ces registres. c'est un patrimoine précieux de l'Association. Renvoyez-les dans leur emballage d'origine.

La SAGA a mis en place un service de Questions-Réponses permettant à ses adhérents de pouvoir, par correspondance, poser des questions



pour faciliter leurs recherches et recevoir des réponses qui paraîtront dans la revue sous forme d'un cahier central jaune de 4 pages (ou plus si nécessaire).

Recommandations pour la présentation et l'expédition

Sur une ou plusieurs feuilles blanches au format A4. Texte au recto seulement. Plusieurs questions peuvent figurer sur une même page, en laissant de l'espace entre chacune pour des annotations. Une seule réponse par feuille. Laisser une marge de chaque côté. Les écrits doivent être si possible dactylographiés ou imprimés sinon écrire très lisiblement.

Questions, limitées impérativement à 5

Les questions non parues dans le N° en cours sont reportées au N° suivant sans qu'il soit nécessaire de les renouveler. Elles sont classées en deux rubriques : Généralités et Familles.

Rédiger le texte en précisant dans l'ordre : le ou les prénoms en minuscules, le patronyme en majuscules suivi d'un éventuel surnom ; ensuite les événements en respectant les abréviations.

Les lieux en minuscules, département entre parenthèses si hors 07 "y" précédant l'abréviation de l'événement indique que l'acte a été enregistré au même lieu que celui cité précédemment. Ensuite la date sous la forme jj.mm.aaaa (points séparatifs), pour le calendrier républicain, mois en lettres, année en chiffres romains.

Toujours indiquer une date, même approximative avec la mention ca, av ou ap placée avant la date. Toujours indiquer un lieu, même supposé ou du moins une zone.

o : né(e) à... le...	+ : décédé le	fa : fille (<i>filia</i>)) (: divorcé(e)
b : baptisé(e) le... à...	ca : environ, vers (<i>circa</i>)	cm : contrat de mariage	c : cité en...
x : marié(e) à... le...	av : avant	not. : notaire	RPR : protestant
x1 : 1er mariage le... à...	ap : après	asc. : ascendance	y : répétition du lieu précédent
	fs : fils (<i>filiius</i>)	desc. : descendance	

Réponses : Porter en haut et à gauche de la feuille le N° et le titre de la question à laquelle vous répondez

Questions et réponses doivent être envoyées directement à la SAGA, avant le **1^{er} novembre 2013**

BP3 - 07210 - Chomérac ou par Email saga3@wanadoo.fr

SERVICE d'Entraide SAGA

Ce service de recherche aux AD de Privas est strictement réservé aux adhérents. Il n'a pas pour vocation de se substituer aux généalogistes professionnels. Il peut permettre de débloquer une recherche. Ce service étant facilement engorgé par le nombre de demandes, voici les modalités de son fonctionnement qui devront être impérativement respectées :

Chaque demande doit être accompagnée du **numéro d'adhérent** ainsi que d'une **enveloppe 16x23 timbrée pour 50g** (0,88€) et portant l'**adresse du demandeur**.

Chaque courrier, limité à **1 par mois**, ne doit pas excéder **3 recherches d'acte**, ou bien **5 reproductions d'actes connus**.

Pendant, avant d'utiliser ce service, tentez une recherche par la rubrique "La Bouteille à la Mer", ou bien si l'acte peut être trouvé dans les registres SAGA, par l'emprunt du registre selon les modalités ci-dessus.

Les demandes ne doivent être transmises que par courrier postal à la **SAGA - Service d'Entraide BP N°3 - 07210 CHOMERAC**.

Une participation forfaitaire aux frais vous sera demandée : base forfaitaire de **3€ par acte**, un supplément de **2€ pour la reproduction** d'une page, et de **1€ par page supplémentaire**.

N'adressez pas de règlement à l'avance, le montant de votre participation vous sera communiqué avec la réponse.

Dans le cas où l'acte ne serait pas trouvé, de nouvelles pistes de recherche pourront vous être proposées.

Société des Amateurs de Généalogie de l'Ardèche

SAGA BP 3 - 07210 CHOMERAC

04 75 64 84 13 ou 09 66 42 02 98

saga3@wanadoo.fr

Dans notre local de Chomérac, vous avez accès :

- Aux **fac-similés**, agrémentés de tables alphabétiques des registres des BMS, registres protestants, registres de l'Etat-civil de la période révolutionnaire 1792-1803 (en cours).
- A la **recherche d'actes notariés**, sur deux terminaux d'ordinateur dans notre base (en cours), avec la possibilité de réaliser des photocopies de ces actes.
- Aux **ouvrages** édités par la SAGA (en vente)
- Aux **revues** éditées par la SAGA (en vente)
- Aux **conseils et aides** de notre agent permanent Hubert DALLARD.
- A **Internet** pour des recherches sur le site des Archives Départementales (ou autres).



La SAGA fait appel à des bénévoles pour numériser les documents anciens (Notaires, BMS, Etat-civil, compoix etc..) et pour analyser ces documents ; **s'adresser au bureau.**

La SAGA organise également sur demande des manifestations : conférences, formations à la recherche généalogique, animations péri-scolaires, utilisation de logiciels spécialisés... **Se renseigner auprès du bureau.**

Horaires d'ouverture de nos locaux

du lundi au jeudi de 13h45 à 17h15

